

INTRODUCTION

Dans l'exercice de ses prérogatives consacrées par la loi n°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de libre administration des Collectivités Territoriales et la loi n°95 034 du 11 avril 1995 portant code des Collectivités Territoriales, le conseil communal de Kidal, dans le souci d'améliorer les conditions de vie des population et d'impulser un développement économique et social harmonieux, a élaboré le Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 2010-2014. Ce document retrace :

- les grandes orientations du cercle ;
- les objectifs à atteindre et les stratégies d'intervention ;
- les actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs ;
- les ressources financières, humaines et matérielles pour la réalisation des objectifs fixés.

Le défi majeur à relever par le conseil communal pour la mise en œuvre du plan de développement est la mobilisation des ressources qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

1.2 Méthodologie d'élaboration du programme de développement :

- Campagne d'information : le conseil communal a entrepris une campagne d'information à travers la commune en tenant compte des secteurs de développement. Cette campagne a permis de recueillir les besoins des populations.
- Atelier de concertation inter communautaire : c'est un atelier de concertation et de mise en commun de la réflexion sur le développement de la commune par les populations à travers les chefs de fractions, les chefs de secteur, le conseil communal et des personnes ressources. L'atelier a permis de faire un diagnostic territorial de la commune en faisant ressortir les atouts et contraintes au développement.
- Atelier de planification : un atelier de planification a réuni à Kidal, les services techniques, le sous-préfet de Kidal, le conseil communal, les partenaires au développement des personnes ressources (voir liste de présence à l'atelier de planification en annexe). Cet atelier a analysé les résultats des journées de concertation communautaire afin de les reformuler s'il y a lieu, de les mettre en cohérence avec les programmes et les politiques sectoriels nationaux et de planifier le développement de la commune sur cinq ans. Les résultats obtenus sont un projet de PDESC 2010-2014.
- Restitution validation du plan : Le PDESC 2010-2014 a été restitué aux populations qui ont donné leur caution en le validant.
- Adoption par le conseil communal : Le PDESC a été adopté par le conseil communal (voir délibération) et approuvé par la tutelle (voir décision d'approbation).

PREMIERE PARTIE

Bilan diagnostic de la commune

Cette partie va porter sur :

- l'aperçu de la commune de Kidal ;
- le bilan diagnostic de départ ;
- les orientations d'aménagement et de développement.

I. APERCU SUR LA COMMUNE :

1. Situation géographique :

La commune de Kidal est limitée :

- *Au nord par les cercles de Tessalit et Abeïbara ;*
- *A l'Est par le cercle de Ménaka ;*
- *Au Sud par la région de Gao ;*
- *Et à l'Ouest par la région de Tombouctou.*

2. Organisation administrative :

La commune de Kidal II est divisée en quatre quartiers (Aliou, Etambar, centre ville et Angamali) et 48 villages et fractions nomades en 2009. Ses quatre cercles sont : Kidal, Abeïbara, Tessalit et Tin-Essako. Le Sous-préfets coordonne les services techniques placés sous son autorité ainsi que tous ceux qui interviennent dans le développement de la commune.

Tableau I : Données administratives

Nombre de villages / fractions	144	11 232	149	PM
---------------------------------------	------------	---------------	------------	-----------

4. Organisation institutionnelle :

Le développement régional met en relation plusieurs acteurs : publics, privés, associatifs internes et externes, dont les relations sont régies par les textes de l'état, des textes régionaux et locaux.

4.1. Structures administratives publiques régionales et locales :

- **L'Etat** :

Il a la charge des intérêts nationaux et veille à l'exécution des programmes sectoriels et à l'application correcte des lois et des textes en vigueur. Il appuie les collectivités dans l'élaboration et l'exécution des actions de développement initiées et met à leur disposition les services techniques déconcentrés. L'Etat est également le principal pourvoyeur de moyens financiers à travers ses programmes nationaux (ADN, ADERE NORD, PRODEC, PRODESS, PRODJ, etc.). Tous les services déconcentrés de l'Etat sont présents dans la région.

- **Les Collectivités locales** :

A l'instar des autres régions, la région compte une Assemblée Régionale, quatre (4) conseils de cercle ainsi que Onze (11) conseils communaux. L'administration de la Collectivité « Région » est assurée par un organe délibérant de 11 membres.

L'Assemblée Régionale a été élue au suffrage universel indirect pour 5 ans en Aout 2009 et ses décisions sont exécutées par un organe exécutif composé de 3 membres, en l'occurrence le Président et deux Vice Présidents. Le bureau s'appuie sur des commissions de travail au nombre de trois (commission économique, financière, foncière, domaniale et de développement ; commission des affaires sociales, éducatives culturelles, sportives et environnementales et la commission de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille) et sur le secrétariat général.

Tableau II : Les pouvoirs administratifs et politiques

Territoire	Pouvoir Administratif	Pouvoir Politique
-------------------	------------------------------	--------------------------

Région	Le Gouverneur	Le Président de l'Assemblée Régionale
Cercle	Le Préfet	Le Président du Conseil de cercle
Commune	Le Sous préfet	Le Maire

Source : Gouvernorat de Région

4.2. Structures de planification et développement :

Les structures de planification au niveau de la région sont : l'Assemblée régionale, les conseils de cercles et les Conseils communaux qui ont pour vocation de définir les objectifs de développement de leurs localités et de formuler les projets permettant de répondre aux besoins spécifiques des populations.

L'Assemblée Régionale est habilitée à régler par délibération les affaires de la région notamment :

- les programmes de développement économique, social et culturel et sa mise en cohérence avec les programmes nationaux ;
- les budgets et les comptes de la région ;
- le schéma d'aménagement et de développement régional ;
- les actions de protection de l'environnement ;
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs d'intérêt régional ;
- l'organisation des activités de productions rurales, artisanales et touristiques ;
- etc.

Dans l'exécution, elle est appuyée par les structures suivantes : l'Agence Nationale d'Investissements des Collectivités (ANICT), les Structures Déconcentrées de l'Etat et les Partenaires techniques et Financiers etc.

4.3 Organismes para – publics et les organisations de la société civile de la région

a) Les Organisations para - publiques :

Les services parapublics sont en nombre très limité. On peut citer :

- l'OPAM : l'Office des Produits Agricoles du Mali ;
- l'ANICT : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- les Chambres consulaires (CRCIM, CRA, CRM) qui assurent l'organisation et l'encadrement des membres des dites corporations;
- EDM-SA – Energie du Mali ;
- la SOTELMA – société de télécommunication du mali
- la Poste.

b) Les Syndicats :

Le noyau syndical de la région est composé des organisations suivantes :

- FEN : Fédération de l'Education Nationale ;
- SNEC : Syndicat National de l'Education et la Culture ;
- SYLDEF : Syndicat Libre de l'Enseignement Fondamental ;
- Syndicat Autonome des Administrateurs Civils ;
- ULS : Union Locale des Syndicats.

c) Les Associations et Coopératives :

Les mouvements associatifs et coopératifs sont en pleine expansion dans la région. De nos jours ils interviennent dans tous les domaines de la vie économique locale notamment dans ceux de l'élevage, le maraîchage, l'artisanat, le commerce, l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire.

Les associations sont principalement de trois types : les associations d'hommes, de femmes et mixtes (hommes/femmes). Le bas niveau d'organisation, la faible capacité de gestion, la faiblesse des moyens financiers et notamment les moyens d'autofinancement sont les contraintes essentielles qui freinent leur développement, ainsi que l'analphabétisme.

d) Les ONG, Projets et Programmes :

Les ONG interviennent directement auprès des populations, chacune selon ses moyens et ses méthodes d'intervention. Malgré leur nombre limité et la grande synergie qu'elles tireraient d'une collaboration saine, ces organisations manquent de coordination perceptible et fonctionnelle. Elles ne sont pas toujours en harmonie avec les priorités du développement communal. Les interventions paraissent très souvent juxtaposées sans intégration apparente et se font en dehors de toute étude prospective.

Les ONG, Projets et Programmes intervenant dans les cercles sont les suivantes :

- MDM-B : Médecins Du Monde - Belgique : dans le domaine de la santé.
- PADDECK : Projet d'Appui au Développement Décentralisé de Kidal : il mène des actions d'appui à la programmation des actions des communes : investissements, activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes, formation des élus communaux en décentralisation, éducation, santé, etc..... ;
- Trans-Sahara : intervient dans le domaine de l'hydraulique Villageoise et appuie les cantines scolaires ;
- PGP : Programme de Gouvernance Partagée.
- DDRK 3 : Développement Durable de la région de Kidal, demeure le programme qui couvre toute la région de Kidal. Ses domaines d'intervention sont : l'hydraulique, la santé, l'éducation et le micro – crédit.
- ADERE NORD : Programme d'Appui au développement des régions du Nord Mali dont les domaines d'intervention sont :
- PIDRK : Programme Intégré de développement de la région de Kidal a été lancée en mars 2008 pour une durée de 5 ans avec un volume de financement

e) Les Organisation Internationale :

Les organisations internationales comme le PNUD, le FED, l'UNICEF, le PAM, la BID, USAID et le FIDA financent des actions de développement dans la région. Ces financements sont accordés à des ONG locales et internationales qui interviennent sur le terrain. Toutefois la région n'est pas entrée dans une dynamique de développement global, planifié, cohérent et intégré.

4.4. Les partis politiques :

Le paysage politique de la région reste dominé par la présence des partis suivants :

- ADEMA PASJ : Alliance pour la Démocratie au Mali / Parti Africain pour la Solidarité et la Justice ;
- BARA : Bloc des Alternatives pour le Renouveau Africain ;
- CNID-FYT : Congrès National d'Initiatives Démocratiques Faso Yiriwa ton ;
- MPR : Mouvement Patriotique pour le Renouveau ;
- PARENA- parti Africain pour la renaissance nationale ;
- RND : Rassemblement National pour la Démocratie ;
- US-RDA : Union Soudanaise – Rassemblement Démocratique Africain ;
- UDD : Union pour la Démocratie et le Développement (en phase d'installation) ;
- RPM : Rassemblement Pour le Mali ;
- SADI : Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance ;
- URD : Union pour la République et la Démocratie

4.5. Les Services privés :

Essentiellement constitués d'entreprises intervenant dans la construction de bâtiments et des travaux publics. Les plus importantes sont :

- ETK : Entreprise Tazidert de Kidal ;
- ETPK - Tamaradant : Entreprise des Travaux Publics de Kidal ;
- TERIST : à Kidal ;
- BATIR ISSE TAZIDERT ;
- ECK
- INASSAGUI, etc...

Observations – Commentaires

Toutes ces structures interviennent sur le terrain à des degrés différents selon le niveau de fonctionnement et d'organisation de chacune. D'une manière générale si toutes ces structures (administratives, politiques, planification) arrivaient à être opérationnelle dans un cadre harmonisé et de façon complémentaire, ceci serait de nature à donner une nouvelle dynamique de développement durable.

II. DIAGNOSTIC SOCIO – ECONOMIQUE REGIONAL :

A – CARACTERISTIQUE PHYSIQUE ET ZONES AGRO - CLIMATIQUES :

1. Superficie :

La région de Kidal est une vaste zone désertique de 260 000 km², soit 20.9 % du territoire national. La densité est de 0,2 habitants /km² contre région 9,20 à la moyenne nationale, ce qui dénote le très faible niveau d'occupation du territoire régional.

La distance entre la capitale régionale et Bamako est environ 1 720 km.

2. Caractéristiques climatiques et agro – climatiques :

2 – 1 - Précipitation (pluviométrie) :

La région est entièrement située dans la zone agro-climatique saharienne. La pluviométrie est très faible et est décroissante du sud au nord. La moyenne varie entre 121 et 75mm. Les écarts de températures sont très importants : 5°- 45°

La situation des cercles de 1998 à 2009 se présente comme suit à partir des stations météo de Kidal et de Tessalit.

Tableau III : Evolution de la pluviométrie dans les Cercle de Kidal et de Tessalit de 1998 à 2009

Années	Tessalit		Kidal	
	Hauteur de pluies (en mm/an)	Nombre de jours de pluie	Hauteur de pluies (en mm/an)	Nombre de jours de pluie
1998	128.8	22	222,6	30
1999	120.5	18	204,8	26
2000	55.5	19	114,4	16
2001	120.7	12	161.8	25
2002	104.5	20	159,7	16
2003	91.8	29	118.7	21
2004	134.1	16	82.1	19
2005	138.9	23	223,2	32
2006	113.3	24	67.5	14
2007	72.4	26	142.5	25
2008	105,3	31	123,6	25
2009	71	13	123,6	22

Source : Stations météo de Kidal et de Tessalit

En douze an le plus grand et le plus petit cumul pluviométrique annuel sont respectivement est de 223,2 mm en 32 jours en 2005 et de 67,5 en 14 jours en 2006. Quant au cercle de Tessalit ils sont de 138.9 mm en 2005 et de 55.5 mm en 2000.

2 – 2 - Saisons :

L'année se partage entre 3 saisons :

- Une saison sèche et chaude allant de Mars à Juin, caractérisée par l' harmattan, vent sec et chaud qui fait monter les températures au delà de 45°C.
- Une saison de pluie allant de Juin à Septembre caractérisée par des pluies irrégulières dont les hauteurs varie entre 10 et 150 mm/an, rarement plus.
Durant cette période, soufflent des vents chauds et humides, les «tempêtes de sable» qui rendent la visibilité presque nulle et la respiration très difficile.
- Une saison sèche et froide allant d'Octobre à Février se caractérisant par la baisse considérable de températures surtout les nuits. Des brumes sèches réduisent souvent la

visibilité à moins de 20 mètres. Durant cette période la température peut baisser jusqu' à 5°C, créant avec le jour des écarts considérables de plus de 30°C.

2 – 3 - Vents :

Les vents forts ont souvent plus de 200 Km /jour. Ils soufflent de Février à Août. Les vents moyens ont une vitesse qui varie entre 120 et 175 Km /jour de Septembre à Janvier tandis que les vents faibles sont nocturnes et soufflent d'Octobre à Mai.

Les nomades distinguent quatre types de vents :

- La Mousson (Efere) : Vent frais chargé d'humidité soufflant du Sud au Nord. Il apporte la pluie ; c'est le vent de la bienfaisance et de la générosité ;
- « Tanestramt » : vent frais soufflant d'Ouest en Est, de Juin à Septembre, il souffle surtout le matin et est générateur de pluie ;
- L'harmattan (Ahod) : c'est un vent chaud et sec soufflant du Nord vers le Sud entre Avril et Juin. Il est porteur de chaleur, de poussière et de maladies ;
- « Daoutafouk » : vent chaud et sec, il souffle d'Est en Ouest entre Avril et Juin. Il est desséchant et accentue la détresse des pasteurs.

2 – 4 - Insolation :

Elle est très importante et constitue une source énergétique presque inépuisable avec une moyenne d'environ 3600 heures par an et une variation très faible d'un mois à l'autre.

2 – 5 - Evapotranspiration :

La moyenne annuelle est de 2500 à 2750 mm. Le maximum mensuel est plus ou moins 300 mm en Mai et Juin. Le minimum mensuel est plus ou moins 175 mm en décembre (PIRT).

L'évaporation est très forte dans la région. Pour la période 1991-1996, elle a été en moyenne de 5852,7 mm/an. Pendant cette période le maximum a été observé en 1996 (6068, 5 mm) et le minimum en 1994.

2 – 6 - Agro – climat :

Le sol est caractérisé par les régimes suivants :

- période de croissance : moins de 25 jours
- régime d'humidité du sol : sec plus de 10 mois consécutifs
- régime de température du sol : hyperthermique.

Ces caractéristiques suffisent à démontrer que la région de Kidal n'est pas une zone de production agricole.

3. Sols :

La région repose essentiellement sur un socle précambrien granitique et métamorphique avec des terrains sédimentaires des vallées du Telemsi (ancien détroit soudanais), du Tamasna et du Tanezrouft. Il en résulte des sols sableux rocaillieux et limoneux argileux. La pluviométrie est inférieure à 150 mm/an.

Aussi, les sols sont tributaires des eaux de ruissellement drainées par les oueds.

3. Végétation :

Les agents d'érosion que sont le vent et le soleil et qui sont très importants dans la région affectent gravement la stabilité des sols et font que la végétation ligneuse est composée d'acacias, de balanites *egyptiaca* et de *caloptropis procera*.

Quant à la couverture herbacée, elle comprend : le *panicum- tirgidum*, l'*Aristida S/P* et autres graminées. Les espèces comme le *Cenchrus bifflorus* sont en voie de disparition. Le fonio sauvage (*panicum lactum*) pousse dans les plaines et les vallées argileuses et entre dans l'alimentation humaine, mais en faible proportion.

4. Faune :

Jadis abondante et diversifiée, la faune de la région de Kidal a totalement souffert de l'action des hommes (braconnage) et de celle de la nature (rigueur du climat). Les espèces spectaculaires qui ont disparu sont l'Addax, l'Oryx, l'Autruche et la Gazelle dama. Cependant le reliquat de cette faune de la frange saharienne notamment la Gazelle dorcas, les Outardes, les chacals, les hyènes ; etc.... peut contribuer à promouvoir le tourisme à travers la chasse sportive, la chasse à vue, si elle est bien protégée, aménagée et gérée.

5. Ressources en eau :

L'eau est sans doute la ressource la plus importante dans le développement des régions du Nord en général et celle de Kidal en particulier. L'eau est ici le déterminant le plus important de l'existence humaine.

6.1. Eau de surface :

Dans la région, il n'existe pas de cours d'eau permanent. Les Oueds et les mares naturelles ou aménagées constituent les seuls points d'eau de surface. La disponibilité des eaux de surface est très éphémère, car dépendant directement de la pluviométrie.

6.2. Eau souterraine :

Les eaux souterraines constituent les principales sources d'approvisionnement en eau tant pour les populations que pour le bétail dans la région. Elles sont contenues dans deux types d'aquifères :

***Aquifères de type discontinu :**

Il s'agit des :

- nappes alluviales dans les lits des oueds pas très importantes et fluctuantes ;
- nappes discontinues des fractures, fissures et altérations très rares et que l'on rencontre dans le massif de l'Adagh des Iforas.

***Aquifères de type continu :**

Il s'agit des nappes profondes généralisées. Les plus importantes se rencontrent dans le Tamasna et le Tilemsi entre 200 et 500 mètres et même en plus grandes profondeurs.

Les eaux des nappes souterraines en terrains sédimentaires sont de bonne qualité. Quant à celles liées aux fissures discontinues, elles sont fortement minéralisées et provoquent souvent des diarrhées aux hommes et des effets négatifs sur les animaux.

Les puits constituent la principale source d'approvisionnement pour des usages domestiques et l'abreuvement du bétail. Cette prédominance des puits s'explique par la vocation pastorale de la région et par la préférence des éleveurs pour les puits qui permettent une exploitation par des moyens traditionnels (puisage manuel, traction animal). L'autre avantage de ce type de point d'eau est que leur maintenance ne nécessite que des travaux peu coûteux.

En 2007, la région de Kidal dispose les points d'eau modernes suivants :

- 140 forages avec 78 pompes installées 57 fonctionnelles
- 301 puits modernes dont 223 pérennes.
- 15 systèmes d'Adduction d'Eau Potable/ Adduction d'Eau Sommaire/Système Hydraulique Pastorale Améliorée avec 74 bornes fontaines équipant 1 centre urbain (Kidal), 2 centre de plus de 2.000 habitants (Tessalit- Adiel Hoc) et 12 villages/ sites pastoraux.

Les 95 % des infrastructures hydrauliques ont été réalisés de 1992 à nos jours. Deux AES alimentées par un système solaire sont en cours d'exécution à Inabag et à Teneze.

Tableau IV : Situation des points d'eau modernes dans la région en 2009*

Cercles	Communes	Villages/Sites	PUITS MODERNES		FORAGES POSITIFS	FORAGES EQUIPES	
			Total	Permanents		total	Fonct.
KIDAL	Anefif	16	4	4	12	8	7
	Essouk	15	19	12	11	5	4
	Kidal	54	93	75	59	33	13
	Total	85	116	91	82	46	24
ABEIBARA	Abeibara	20	15	13	17	9	7
	Boghossa	13	6	6	6	6	6
	Tinzawatene	7	7	5	8	5	4
	total	40	28	24	31	20	17
TESSALIT	Tessalit	44	36	28	20	11	6
	Adiel Hoc	30	31	19	20	13	7
	Timtaghene	8	9	8	7	4	3
	total	82	76	55	47	28	16
TIN-ESSAKO	Intedjdite	16	7	3	19	12	10
	Tin Essako	21	17	8	19	12	8
	Total	37	24	11	38	24	18
Totaux		244	244	178	198	118	75

Source : DRH – KI

*Il s'agit des extrapolations des résultats d'une évaluation effectuée en mis 2010.

Entre autres contraintes relatives à l'exploitation des ressources en eau il faut citer :

- l'insuffisance de connaissance hydrogéologique de la région ;
- l'insuffisance d'exploitation et d'accès aux ressources en eau souterraines profondes ;
- l'insuffisance d'ouvrages en matière de gestion des eaux de surface ;
- le coût élevé des infrastructures hydrauliques et de l'entretien des systèmes d'exhaure ;
- la faiblesse des moyens logistiques et financiers des structures de l'Etat.

6. Problèmes environnementaux de la région :

La région, de part son climat, se situe dans la zone sub-saharienne voire désertique. La sécheresse s'installe presque de façon endémique. Les pluies sont pratiquement toujours insuffisantes et surtout très mal réparties dans le temps et dans l'espace.

La région connaît une forte évapo - transpiration qui provoque un assèchement très rapide de quelques mares temporaires. La nappe phréatique baisse régulièrement. Les terres se dégradent constamment suite à l'importante érosion éolienne et hydrique. A l'Est, comme à l'Ouest l'ensablement éolien s'intensifie au point de devenir une menace importante sur les points d'eau, les pâturages, les villages et routes.

L'élevage extensif et transhumant est la cause des surpâturages.

Face à un déboisement qui commence à prendre du terrain, aucun programme/projet conséquent de reforestation, de lutte contre la déforestation ou de conservation de l'environnement n'est en cours ou engagé dans la région. Sous l'effet des sécheresses

endémiques et cycliques et du braconnage, la faune jadis abondante se raréfie avec des espèces disparues ou en voie de disparition.

Dans le cadre de la lutte anti-aviaire et antiacridienne, l'OCLALAV avait constitué des stocks d'artifices dans la région, notamment à Adjel-Hoc, Anefif, Tin-Essako, et Kidal. Ces stocks ont fini par constituer une menace sérieuse pour la santé des populations locales, le cheptel et l'environnement par suite des pollutions qu'ils ont occasionnées.

7. Potentialités Agricoles :

En ce qui concerne les potentialités agro-sylvo-pastorales, sur les 260 000 Km² que couvre la région, les superficies aptes à l'élevage (pâturage, parcours, terres salées, etc....), à l'agriculture (maraîchage, phoeniciculture, culture du sorgho) et celles inaptées à toutes activités agricoles sont encore mal connues.

Toutefois, l'Adagh est réputé pour les zones de l'agriculture maraîchère. Quant à la Tamasna et à le Tiemsi ils sont réputés comme des zones de grands pâturages et de chasses.

B – CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

1. Principales ethnies :

La population de la région de Kidal est essentiellement composée des Kel tamasheqs et des arabes, mais également des sonrhaïs et des bambara. Depuis 2002 la population dogon dans la région ne fait qu'accroître.

Cette population qui est rurale et nomade à plus de 75%, pratique l'élevage comme activité principale.

2. Population par Cercle et par commune

Selon les résultats définitifs du RGPH 1998 et ceux provisoires de 2009, l'évolution et la répartition de la population présentent des disparités d'un cercle à l'autre. En effet, les cercles les plus peuplés restent (Kidal et Tessalit) totalisent respectivement près 31 834 habitants soit 75 % (en 1998) et 49 376 hts soit 72 % (en 2009) de la population régionale. La densité moyenne observée est d'environ 0,2 habitants au Km².

Tableau V : Situation de la population résidente de la région de Kidal par commune et cercle et selon le sexe en 1998 et 2009 :

Sexe Cercles/communes		1998			2009		
		H	F	Total	H	F	Total
Kidal	Kidal	6 283	5 869	12 152	13 765	11 852	25 617
	Anefif	2 477	2 125	4 602	2 711	2 376	5 087
	Essouk	602	510	1 112	1 280	1 103	2 383
	Total	9 362	8 504	17 866	17 756	15 331	33 087
Tessalit	Tessalit	3 052	2 788	5 840	3 194	2 545	5 739
	Adiel-Hoc	3 344	2 983	6 327	4 305	3 775	8 080
	Timtaghène	969	832	1 801	1 328	1 142	2 470
	Total	7 365	6 603	13 968	8 827	7 462	16 289
Abeïbara	Abeïbara	1 987	1 787	3 774	2 448	2 137	4 585
	Boghassa	1 359	1 348	2 707	1 752	1 649	3 401
	Tinzawatène	599	549	1 148	1 240	1 060	2 300
	Total	3 945	3 684	7 629	5440	4846	10 286
Tin-Essako	Tin-Essako	723	587	1 310	1 400	1 195	2 595
	Intedjedit	890	723	1 613	2 963	2 418	5 381
	Total	1 613	1 310	2 923	4 363	3 613	7 976
Total Région		22 285	20 101	42 386	36 386	31 252	67 638

La population de la région est essentiellement nomade. Selon les résultats Provisoire du RGPH 2009, la population rurale nomade de la région est estimée à près de 76, 29 %. Quant à celle urbaine (23,71%) elle n'est véritablement présente que dans la ville de Kidal et à moindre échelle dans la ville de Tessalit.

5. Population par groupe d'âges :

L'analyse des données du RGPH 2009 ne sont pas encore disponibles. Toutefois les tendances issues des analyses des données de 1998 peuvent rester d'actualité. Il s'agit notamment de :

- La structure de la population de la région de Kidal par sexe en 2006 montre une dominance des hommes sur les femmes avec un rapport de masculinité de 111 hommes pour 100 femmes. La dominance des femmes est surtout observée entre la tranche d'âge de 15 à 59 ans.
- La population âgée de moins de 15 ans représente 47,65% et celle de 60 ans et plus près de 6%, soit un taux de dépendance de près de 54%.
- Le taux d'accroissement de la population est de 2,3%, un des plus élevés du pays (2,2% pour le niveau national).
- La jeunesse de la population de la région de Kidal avec près 48 % de moins de 15 ans. Ce qui représente un atout important en matière de développement. En revanche, il implique des besoins très importants à satisfaire.

6. Mouvements naturels :

a) Les naissances :

Selon EDSM- III, 2001, la situation démographique dans les régions de Kidal se caractérise par une fécondité bien élevée (6,3) mais inférieure à celle du niveau nation (6,8).

Ce phénomène est dû surtout à la précocité des mariages, l'âge médian à la première maternité assez élevé, à la fréquence de la mobilité conjugale et à la faible utilisation des méthodes contraceptives par les femmes.

- La précocité des mariages : le mariage constitue le cadre privilégié de la procréation. Au Mali entre 20 et 24 ans, seul 12% des femmes sont célibataires selon l'EDS III. La région de Kidal (Gao et Tombouctou) se caractérise par un âge médian d'entrer en union particulièrement jeune pour les femmes de 20 à 49 ans cependant, moins jeune qu'au niveau national (17,3 ans contre 16,5 ans pour l'ensemble du pays).
- L'âge médian à la première maternité assez élevé : L'âge médian à la première naissance dans la région de Kidal (Gao et Tombouctou) est estimé en 2001 à 19,9 ans pour les femmes âgées de 20 à 49 ans selon l'EDS III. Ce résultat place la région en deuxième position après le District de Bamako pour l'année de la première maternité. Comparée aux résultats de l'EDS I et II, cette médiane a légèrement augmentée entre 1987 (19,2 ans), 1996 (19,5 ans) et 2001. Au Mali, pour l'ensemble des femmes âgées de 20 à 49 ans ; l'âge médian à la naissance du premier enfant s'établit à 18,8 ans en 2001 et présente une faible variation en milieu urbain (19,5 ans) et en milieu rural (18,5 ans).
- La faible utilisation des méthodes contraceptives par les femmes : le taux d'utilisation des méthodes contraceptives dans la région de Kidal est très faible. **Selon l'EDS III, cette utilisation est de l'ordre de 4,0% en 2001.** La demande potentielle en planification est 21,9% pour l'ensemble des femmes contre 25,6% pour les femmes en union. Le pourcentage de demande satisfaite est de l'ordre de 17,6% pour l'ensemble des femmes et de 15,5% pour les femmes en union. Les besoins non satisfaits en planification familiale, au niveau régional, sont de 21,6% dont 14,9 pour l'espacement de naissance et 6,7% pour la limitation pour les femmes en union. Dans l'ensemble du Mali, la

différence de prévalence contraceptive est importante, lorsque l'on considère le milieu de résidence. En milieu rural, 4,9% des femmes en union utilisent une méthode contraceptive contre 17,8 % en milieu urbain.

b) Les décès :

Les statistiques récentes disponibles sur la mortalité générale au niveau de la région sont celles de l'EMEP de 2001 soit 2,4°/00, le meilleur taux du pays suivi de Gao (7,4) et de Koulikoro (9,2) le taux du pays étant estimé à 9,7°/00. Par contre, l'enquête démographique et de santé de 2001 montre une situation sanitaire précaire de la région par rapport à la plupart des régions du Mali à l'exception de celle de Mopti selon le quotient de la mortalité des enfants.

La mortalité infantile et juvénile reste très élevée, respectivement 141,8°/00 et 170,8°/00 contre respectivement 126,2 et 128,3 au niveau national.

Globalement sur 1 000 enfants nés vivants, 288,4 décèdent avant leur cinquième anniversaire, contre 238,2 au niveau national.

Tableau VIII : Quotient de mortalité des enfants exprimé en pour 1000

*Quotient de mortalité infantile : probabilité de décéder avant le premier anniversaire,

*Quotient de mortalité juvénile : probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire,

*Quotient de mortalité infanto-juvénile : probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire

Mortalité	Région de Kidal			Ensemble Mali		
	1977- 1986	1987- 1996	1996- 2001	1977-1986	1987- 1996	1996- 2001
Infantile (°/00)	172	106,2	141,8	131	133,5	126,2
Juvénile (°/00)	251	146,6	170,8	170	137	128,3
Infanto- Juvénile (°/00)	380	237,2	288,4	279	252,2	238,2

Source : EDS I, II et III

L'analyse du tableau ci-dessus montre une augmentation substantielle de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans dans la région contrairement au niveau national qui a connu une réduction de points pendant les 20 dernières années. Le quotient de mortalité des enfants au niveau de la région de Kidal demeure très élevé. Il semble être largement influencé par le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction de la mère.

La mortalité maternelle : Pour la période 1995- 2001, le taux de mortalité maternelle au Mali a varié entre 500 et 600 décès. L'EDS-III a estimé la mortalité maternelle à 582 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2001 contre 577 décès maternels pour l'EDSII. Par ailleurs, l'estimation de la mortalité des adultes par l'EDS III donne 4,7 et 4,6 pour 1000 respectivement pour les femmes et les hommes. Les causes principales de cette mortalité sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les accouchements, les maladies du PEV.

7. Migrations

Le phénomène migratoire très dense, est caractérisé par des départs vers les pays arabes et de l'arrivée des populations d'autres régions du Mali mais aussi d'autres pays de la sous région qui sont de passage vers l'Europe.

La migration interne est surtout caractérisée par les nombreux déplacements et l'exode des jeunes vers les villes naissantes de la région à la recherche d'emploi plus rémunérateurs.

Pour ce qui est de la migration internationale de la région de Kidal il faut noter deux (2) aspects :

1. le départ important des jeunes et même des femmes vers les pays maghrébins et selon l'Enquête sur les migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (EMUAO) réalisée 1992 – 1993, le taux d'émigration de la population de 15 ans et plus pour les régions de Gao et Kidal est de 3,25%. Il est le plus élevé du Mali après ceux de Bamako et de Tombouctou. Il est dû aux conséquences des sécheresses et des troubles citées plus haut, et du chômage des jeunes, notamment pour ceux qui ne veulent plus renouer avec les activités traditionnelles.

2. Une forte immigration des populations des autres régions du pays pour la recherche de l'emploi ou les besoins de services et celle des pays voisins en transit, soit pour aller vers l'Europe, soit refoulés de la Libye ou de l'Algérie avant de regagner leurs pays d'origine.

Depuis 1995, avec les accords de paix ayant abouti aux retours organisés et volontaires des réfugiés et déplacés, la reprise des activités socio – économiques, le retour de l'administration et la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes d'urgence et de développement axés sur la réhabilitation, la normalisation, la réinsertion socio – économique et leur consolidation, la tendance relative au taux d'émigration suscitée est fortement renversée. C'est ce qui explique en partie le taux de croissance de 2,3% par rapport à celui national de 2,2% selon le RGPH d'avril 1998.

Le retour des jeunes autochtones et le séjour temporaire ou définitif des autres communautés tant nationales qu'étrangères se traduisent sur le plan social, culturel et économique par les phénomènes suivants:

- Une forte demande sociale surtout en matière d'emploi d'abord, d'école, de santé etc. ;
- Une importation de cultures étrangères qui contribuent parfois à la dégradation des mœurs et coutumes ;
- L'introduction de maladies d'origine externe à la région ;
- L'insécurité résiduelle.

C – CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

1. Agriculture:

La population pratique l'agriculture d'oasis comme activité secondaire appelée à se développer au niveau des différents sites agricoles.

L'Agriculture naissante, basée sur le maraîchage et un système oasien précaire, connaît un essor dû à la « reconversion » des éleveurs suite à la perte de cheptel. Ainsi certains se consacrent à cette activité sans la moindre préparation. Les légumes produits sont consommés et le surplus est vendu selon les conditions du marché.

L'introduction de la culture de sorgho de décrue et celle de la pomme de terre ont donné des résultats encourageants.

Le palmier dattier, élément primordial de la culture d'oasis est introduit dans la région depuis 1948. Cependant la mobilisation des ressources en eau, le réseau d'irrigation, les amendements des sols restent faibles dans la zone ce qui handicape le développement de la culture du palmier dattier.

a. L'eau d'irrigation :

L'eau d'irrigation est le facteur limitant de la réussite de toute activité agricole dans la région. Les quantités mobilisées restent insuffisantes en tenant compte des divers besoins en eau.

b. Les Infrastructures hydro agricoles :

Elles sont insuffisantes et présentent un impact assez visible sur le développement des activités agricoles dans la région. Ainsi dans la région, on dénote des barrages, des mares et puits maraîchers.

c. Les spéculations cultivées :

Les spéculations cultivées dans la région se résument aux produits maraîchers (tomate, betterave, choux, oignons, pomme de terre, laitue etc...), aux produits céréaliers (sorgho de décrue), aux arbres fruitiers (dattiers, orangers, citronniers et autres).

Les produits du maraîchage de contre saison représentent environ 80% de la production totale. Cette activité intéresse de plus en plus certains nomades.

Tableau IX : Evolution de quelques indicateurs de superficies, de production et de rendement de quelques spéculations

		2005/2006			2007/2008			2008/2009		
		Sup (Ha)	Prod (T)	Rend (T/Ha)	Sup (Ha)	Prod (T)	Rend (T/Ha)	Sup (Ha)	Prod (T)	Rend (T/Ha)
Sorgho de décrue		3	0	-	2	1	0,5			
Légumes Racines.tubercules	Echalote	0,4	8,66	3,4				0,3	2,4	8
	Oignon	4,5	85,5	19	7,5	142,5	19	13	235	19
	Betterave	1,34	29,16	22	5,5	88	16	6	92,5	15
	Carotte	0,91	9,1	10	3	30	10	6	60	9
	Pomme de terre	2,6	57,2	22	2,5	62,5	25	3,5	71	20
	Patate	0,13	1,76	13,5						
Total		9,88	191,38	19,37						
Légumes feuilles	Laitue	2,37	23,7	10	5,5	82,5	15	4	59,6	13
	Chou	1,73	33,8	12	4	64	16	4,5	79	18
Total		4,1	57,5	14,02						
Légumes fruits	Tomate	7,31	115,31	17	1,5	15	10	6,5	103,5	15
	Aubergine	1,2	18	15	2,25	31,5	14	2,8	42,7	15
	Gombo	1,61	22,54	14	1,6	25,6	16	3,5	52,5	15
	Melon	1,6	17,6	11	1,6	16	10	1,5	20	10
	Concombre	0,9	22,5	25	1,8	27	15	1,2	21,4	16
	Pastèque	1,1	14	13	4	72	18	12	229	18
Total		13,72	209,95	15,30	42,75	657,6	184,5	64,5	1066,2	183
Arboricultures fruitières		32	ND							

Source : Rapports d'activités de la DRA

Analyse

a. La situation agro- écologique :

La situation agro- écologique de l'agriculture dans la région se présente comme suit :

- L'insuffisance notoire de la pluviométrie qui se limite à 150 mm/an ;
- L'insuffisance des eaux de surfaces
- L'insuffisance d'études de recherches sur les eaux souterraines ;
- La non maîtrise des techniques d'irrigation rationnelle (gaspillage d'eaux, manque de réseaux)
- L'insuffisance des moyens d'exhaure ;
- Les échecs de mise en valeur agricole de quelques oueds ou mares temporaires ;

b. La situation organisationnelle :

Dans certaines zones de la région, les producteurs se sont organisés en associations basées sur :

- Entre aide dans les activités ;
- Organisation du marché ;
- Organisation de l'acquisition des semences ;

Par contre, il est important de signaler certains maux dont souffrent les producteurs parmi lesquels :

- Absence de crédit agricole ;

- Insuffisances des moyens d'encadrement ;
- Insuffisance d'organisation paysanne agricole ;

c. Situation foncière :

De nos jours, la région sur toute son étendue ne souffre d'aucun problème foncier mettant en cause la mise en valeur des aménagements.

d. Situation de la main d'œuvre :

Plus de 50% de la population sont jeunes, valides et sont disponibles à l'exploitation de la terre à condition que celle-ci leur offre une vie meilleure.

La main d'œuvre utilisée dans les exploitations actuelles se situe entre 2 à 5 personnes et reste exclusivement familiale

e. Les rendements :

Les rendements sont satisfaisants avec souvent des exceptions

f. Production :

Tableau X : des productions et des rendements des différentes spéculations (sorgho de décrue, cultures maraîchères et arboricultures fruitières) dans la région de Kidal de 2000 à 2009 :

Campagne		00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	07/08	08/09
Rubriques/cultures									
Sorgho de décrue	Sup. (Ha)	7,65	6,5	1	4,75	0	3	2	0
	Prod. (T)	6,120	5,815	0,4	1,95	0	0	1	0
	Rend. (T/Ha)	0,8	0,868	0,4	0,41	0	-	0,5	0
Cultures maraîchères	Sup (Ha)	30,46	32,2	24,652	7,364	15,988	27,7	42,75	64,5
	Prod (T)	475,12	424,28 2	362,02	94,332	253,814	458,83	657,6	1066,2
	Rend (T/Ha)	15,60	13,176	14,69	12,8098	140065	-	184,5	183
Arboricultures fruitières	Sup (Ha)	47	54,66	4,391	4,34	63,21	32		
	Prod (T)	Néant	néant	0	Néant	0	-		
	Rend (T/Ha)	Néant	néant	0,00	Néant	1,626	-		

Source : DRA-Kidal, DRPSIAP-KI.

Il ressort de l'analyse de la situation agricole les constats suivants :

- insuffisance de la pluviométrie ;
- insuffisance des eaux de surfaces
- Inexistence de problèmes fonciers grave ;
- bonne qualité des sols ;
- absence de crédit agricole ;
- disponibilité de la main d'œuvre ;
- présence d'associations de producteurs ;
- plusieurs spéculations cultivées dans les régions (produits maraîchers, produits céréaliers, arbres fruitiers) ;
- énormes potentiels de terres aménageables ;
- insuffisance d'infrastructure pour la mobilisation de la ressource eau
- Insuffisance de moyens d'encadrements
- absence de connaissances et études fiables sur les eaux souterraines ;

2. Elevage :

a) le cheptel :

Le cheptel est une ressource importante pour la région. Sa gestion rationnelle, dans le cadre d'une politique plus pragmatique et adaptée à ses réalités locales, pourrait contribuer à la sécurité alimentaire des populations.

En appliquant le taux de crois annuel qui est de **5%** pour les Ovins/ Caprins; et **2,5%** pour les Bovins, camelins; l'évolution du cheptel en 2005 et en 2009 par espèces et par cercles se Présente comme suit :

Tableau XI : Evolution du cheptel par espèce et par cercle de 2005 à 2009

Cercles Espèces/années		Abeibara	Kidal	Tesalit	Tin-Essako	Total
Bovins	2005	828	10736	857	469	12890
	2006	849	11005	878	481	13213
	2007	870	11280	900	493	13543
	2008	892	11562	922	505	13801
	2009	914	11851	946	518	14229
Ovins	2005	64359	95263	137631	17105	314358
	2006	67578	100026	144513	17960	330077
	2007	70957	105027	151739	18858	346581
	2008	74505	110277	159326	19801	363909
	2009	78230	115793	167292	20791	382106
Caprins	2005	53406	70486	155514	13174	292580
	2006	56076	74010	163290	13833	307209
	2007	58880	77711	171455	14525	322571
	2008	61824	81596	180027	15251	338698
	2009	64915	85676	189029	16013	355633
Camelins	2005	13240	24210	49716	15454	102620
	2006	13571	24815	50959	15840	105185
	2007	13910	25435	52233	16236	107814
	2008	14258	26071	53539	16642	110510
	2009	14614	26723	54877	17058	113273

Sources : DRPIA, DRPSIAP - Kidal

Dans la région, le pastoralisme s'avère le pilier autour du quel s'articulent tous les autres axes : commerce, artisanat, maraîchage.

Le pastoralisme ayant déjà fait ses preuves doit être pris en considération dans toutes ses dimensions anthropologique, environnementale et animale.

Les productions animales dépendent tant du point de vue de la qualité que de la quantité du niveau organisationnel des producteurs. Les structures de base restent le fondement de toute action de développement.

Les éleveurs ont besoin d'être dans un cadre institutionnel pour mener à bien leurs activités. Spécifiquement dans la région de Kidal ; ce sont les productions animales qui déterminent la sécurité alimentaire de la population.

Le système de production est extensif, vulnérable et d'une productivité faible. Il est contrarié par plusieurs facteurs dont la dégradation des ressources pastorales, la faible responsabilisation des communautés pasteurs des collectivités territoriales, et l'insuffisance des approches de développement qui ne favorisent pas la promotion des filières de produits d'élevage (lait et produits laitiers ; viande ; cuirs et peaux...).

A ces facteurs, il convient d'ajouter le besoin d'améliorer la couverture sanitaire, le conseil en production et en gestion des exploitations d'élevage, l'organisation des acteurs du sous secteur et enfin la mise en place d'un système de crédits adapté, la valorisation des produits et sous produits animaux.

Tableau XII : Abattages par centres contrôlés en 2007 et 2008:

Cercles		Kidal		Tessalit		TOTAL	
Espèces		2007	2008	2007	2008	2007	2008
Bovins	Nbre de têtes	886	771	3	03	889	774
	Poids carcasses en kg	100 291	87245	265	280	100 556	87525
	Poids moyen en kg	113,19	113,15	88,33	93,33	100,76	103,24
Ovins	Nbre de têtes	2544	1495	268	132	2812	1627
	Poids carcasses en kg	38090	21467	4556	2558	42 646	24025
	Poids moyen en kg	15	14,35	17	19,38	16	16,86
Caprins	Nbre de têtes	6528	4665	1361	852	8289	5517
	Poids carcasses en kg	97 062	63315	20415	12887	117 477	76199
	Poids moyen en kg	14	13,57	15	15,12	14,5	14,34
Camelins	Nbre de têtes	360	221	22	28	382	249
	Poids carcasses en kg	46 800	29135	2320	3220	49 120	32355
	Poids moyen en kg	130	131,83	105,45	115	117,82	123,16

Source : DRSV-KI

Le nombre de têtes abattues en 2008 est inférieur à celui de 2007 pour toutes les espèces.

Tableau XIII : Evolution du nombre de têtes abattues dans les centres contrôlés :

Espèces	Années	2000	2001	2002	2005	2006	2007	2008
Bovins		220	239	228	434	456	889	774
Ovins		1 492	4 018	2 337	3 930	2 770	2812	1627
Caprins		9 677	7 130	7 908	4 594	7 029	8289	5517
Camelins		69	104	86	109	174	382	249

Source : DRSV-KI

Considérant l'importance de l'élevage dans la région, il serait intéressant d'en faire l'une des principales vocations dans le cadre d'une économie régionale intégrée et cela passe par sa sécurisation et sa modernisation.

Pour mieux profiter des revenus de l'élevage, il est impératif d'intégrer de façon contrôlée et organisée les circuits commerciaux; les productions animales ; le suivi zoo sanitaire.

Tableau XIV : Interventions des services vétérinaires en 2007 à 2009 :**- Immunisations :**

Affections	Camp. 06-07			Camp. 07-08			Camp. 08-09		
	Prév	Réalst.	Taux de Réalst	Prév	Réalst.	Taux de Réalst	Prév	Réalst.	Taux de Réalst
PPCB	2000	150	7,5%	2000			500	0	
Pasteurellose ovine/caprine	12 000	4024	33,5%	12 000	4267	35,35%	2000	2032	101,6%
Clavelée	5000	2082	41,6%	5000	1755	31,5%	5000	1892	37,84%
DNCB	1000	80	8%	-	-		500	17	3,4%
Charbon bactérien	25 000	-	-	25 000	3487	13,94%	5000	916	18,32%
Total	45 000	6336	14,08%	4 3 000	9911	21,07%	13000	4857	37,36%

Source : DRSV-KI

On observe une amélioration du taux de réalisation de 2007 à 2009 passant de 14,08% en 2007 à 21,07% en 2008 et 37,36% en 2009. Cette situation s'explique par la présence de partenaire d'appui (DDRK). Néanmoins ce taux se situe en deca des objectifs à cause :

- l'éloignement des sites ;
- la réticence des éleveurs à la vaccination ;

- l'insécurité résiduelle ;
- la faible implication des collectivités territoriales dans la sensibilisation des éleveurs.

Tableau XV: Traitements effectués en 2007 et 2008:

Espèces	2007				2008			
	Bov.	Ovi.	Capr.	Came.	Bov.	Ovi.	Cap.	Came.
Pathologies								
Paragsho intestinale	43	2407	19	68	12	106	41	19
Ectoparasitose	64	72	19	78	04	79	64	15
Affection bronco pulmon.	04	350	55	01	02	25	96	00
Hémaparasitoses	01	00	00	00	00	00	00	00
Endoparitoses		00	00	00	00	00	00	00
Inflammations (mammites)	01	00	02	01	00	00	00	00
Diarrhées	00	00	00	00	00	00	00	00
Carences alimentaires	26	140	395	65	03	26	29	00

Source : DRSV-Ki

Les pathologies fréquentes dans la région sont surtout d'ordre parasites et de carences alimentaires.

La disponibilité de l'aliment bétail essentiellement le tourteau de coton produit dans les zones sud du pays demeure l'éternel problème. S'il est vrai que ce tourteau est une nécessité pour les éleveurs, il n'en reste pas moins que d'autres voies doivent être recherchées pour lui substituer des produits ou sous produits locaux. Les transformations de ces sous produits locaux deviennent une nécessité absolue (par exemple l'enrichissement de la paille à l'urée).

Pour une meilleure amélioration de production animale, et son exploitation utile il est nécessaire de :

- réaliser certaines infrastructures de base (aires d'abattages, boucheries semi-modernes, unités laitières) ;
- créer une ligne de crédit spécialement pour les producteurs (éleveurs) ;
- former les producteurs sur les différentes techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits d'élevage.

En termes d'effectifs et d'espaces pastoraux la région de Kidal a de très grandes potentialités :

- l'importance des effectifs animaux (camelins ; ovins ; caprins ; asins ; bovins) ;
- les races animales rustiques bien adaptées aux conditions climatiques ;
- l'existence de races productrices (lait, laine, peaux et cuirs...) ;
- la situation zoosanitaire satisfaisante en terme de maladies infectieuses.

La commercialisation des camelins est essentiellement axée sur l'Algérie où les espèces du nord du Mali sont réputées pour leurs aptitudes (endurance et rusticité).

De l'analyse des données en matière d'exportation des animaux vivants, il ressort que les transactions commerciales axées sur l'Algérie se font dans un cadre informel qui ne profite pas toujours aux éleveurs.

Tableau VI : Evolution des exportations contrôlées des animaux sur pied

Années	2006	2007	2008	2009
Espèces				
Bovins	42	06	0	68
Ovins/ Caprins	12 988	11 563	7292	18065
Camelins	3 806	2263	2306	2386

Source : DRSV-Ki

Les exportations des animaux sur pied concernent surtout les petits ruminants et les camelins. Le lait et ses dérivés sont consommés sur place et constituent la source exclusive de protéines pour la population nomade de la région. Les excédents de lait pendant la saison d'hivernage sont pratiquement inutilisés par les populations car dépassant leur besoins.

C'est le cas particulièrement du lait de chamelle, qui est difficile à transformer par les populations qui nécessite un anticoagulant spécifique non disponible en quantité suffisante dans la région.

Tableau VII : Evolution des taxes d'abattage de 2006 à 2009 dans les centres contrôlés :

Unité : F CFA

Années	Localités	Kidal	Tessalit	Total
2006		1 056 900	4 695	1 061 595
2007		3 026 400	48 320	3 074 720
2008		480 000	123 125	603 125
2009		2 328 400	42 320	2 370 720

Source : DRSV-KI

b) l'alimentation du bétail :

La rareté, voire la disparition de certaines espèces fourragères contribue au déséquilibre d'un écosystème déjà fragile; ce qui n'est pas sans conséquences sur l'élevage. Afin de parer à des situations extrêmes, il est primordial dans un programme de privilégier des actions qui sécurisent au maximum le cheptel, de minimiser les risques liés à l'élevage tel qu'il est pratiqué dans la région.

L'alimentation du cheptel est exclusivement assurée par les pâturages, qui sont tributaires des aléas climatiques. Dans leur organisation, les éleveurs ont des techniques de gestion du couvert végétal s'articulant dans un mouvement oscillatoire qui prend en compte la complémentarité des saisons. La mobilité des éleveurs demeure la seule stratégie sûre pour l'exploitation des ressources naturelles dans une zone à écologie très fragile.

L'élevage dans la région souffre des maux qui sont entre autres:

- La fréquence des déficits pluviométriques ;
- La durée irrégulière de la saison de soudure ;
- L'insuffisance de la couverture sanitaire ;
- L'insuffisance de moyens humains et logistiques des services d'encadrement ;
- L'absence de professionnalisme dans le sous secteur ;
- L'insuffisance d'introduction de technologie de transformation, de conservation, de commercialisation des produits et sous produits ;
- La culture (les pasteurs capitalisent dans le troupeau) ;
- L'insuffisance d'investissement substantiel dans le sous secteur.

c) l'abreuvement des animaux :

L'eau est sans nul doute la ressource la plus précieuse dans la région de Kidal. Elle est ici le facteur le plus important.

En surface, la région de Kidal est la seule dépourvue de ressources en eau pérennes. Dans ce cas précis, les aménagements des oueds et leurs bassins versants peuvent pallier à ce problème d'eau. Ces types d'aménagements ont déjà faits leurs preuves dans la régénération des pâturages ; l'alimentation des nappes phréatiques.

Aujourd'hui une étude systématique des eaux souterraines de la région est plus que jamais une nécessité ainsi que leur mise en valeur à des fins agropastorales.

Sur le plan hydraulique pastoral beaucoup reste à faire. L'eau est le premier facteur limitant l'élevage dans la région. Certains pâturages restent inexploités pendant toute l'année faute d'eau cela est lié à la mauvaise répartition de quelques rares points d'eau.

3. Commerce :

Le secteur commerce est l'une des activités importantes de la région et se pratique essentiellement autour du bétail sur pied effectué de façon informelle.

L'essentiel des échanges extérieurs se passe avec l'Algérie voisine qui demeure le principal partenaire commercial de la région. C'est pour cette raison et compte tenu de la porosité des frontières que les échanges se font en violation de toutes réglementations en la matière engendrant ainsi un grave manque à gagner au trésor public.

Officiellement les échanges s'effectuent dans le cadre du troc et portent sur le sel ; les dattes, le bétail ; les matériaux de construction ; les produits Alimentaires etc.... Le volume des échanges est difficilement quantifiable car échappe à tout contrôle de l'Administration. Toutes ces situations provoquent très souvent sur le marché une rupture de stock de certains produits de premières nécessités rendant ainsi toute analyse peu fiable et de velléité de solutions presque impossible.

Les exportations portent sur :

- ✓ Le bétail sur pied (Camelins, bovins, ovins et caprins)
- ✓ Les sous-produits du bétail (Peaux et cuirs)
- ✓ Les produits agricoles (Principalement à Tessalit et à Tanezrouft)

La réexportation concerne :

- ✓ Les céréales (Riz, mil, arachides)
- ✓ Les produits fruitiers (mangue)
- ✓ Les produits textiles (Bazin teint)
- ✓ autres produits tels que le charbon de bois, les cosmétiques et le thé.

Les produits d'exportation et de réexportation ne sont pas rentables pour la région de Kidal. Il serait souhaitable de les améliorer par la création de :

- ✓ un port sec Algérien à Kidal ;
- ✓ la réactualisation des foires Sahariennes inter états à Kidal ;
- ✓ marchés terminaux le long de la frontière Mali – Algérie à Talahandak, à In Halid et à Tinzaouatène et la possibilité de création d'autres marchés dans le Tamesna vers le Niger.

4. Artisanat :

La région dispose d'un potentiel artisanal énorme qui est très florissant. Il occupe le 3^{ème} rang après l'élevage et le commerce qui lui offre la base de sa matière première. De braves femmes et hommes réunis en association animent ce secteur. Il faut rappeler que l'artisanat touareg est prisé à travers le monde.

Il est de 3 types :

- l'artisanat utilitaire qui porte sur la production des tentes, outres (pour la conservation de l'eau et du lait), de sacs, de cordage de peaux en cuirs ;
- l'artisanat touristique porte sur les objets d'arts en :
 - laine provenant de l'Algérie : tapis, coussins, pochettes, sacs, etc....
 - peau : coussins, pochettes, sacs, gaines de couteau/sabre, cordage ;
 - fer : couteaux, sabres, gaines de couteau, clés, etc....
 - argent : bracelets, colliers, bagues, etc....
- l'artisanat de production portant sur les corps des métiers. Il s'agit de la menuiserie, de la maçonnerie, de la couture, de la teinture, de la coiffure, etc.... qui commencent à prendre de l'essor.

En témoins de son importance, certains prix obtenus des foires expositions :

- A la foire Exposition du Maroc, à Casablanca en 1996, le Mali a reçu le 2^{ème} prix sur 37 pays grâce à l'artisanat Touareg.
- Deux fois premier de la CIAO au Burkina Faso en 1996 et 2000 ;
- Premier prix UEMOA en maroquinerie au Burkina Faso en 2003 ;
- Premier prix, au Maroc, en décoration en 2006.

Cependant, jusque là, les techniques utilisées demeurent rudimentaires et influencent la productivité qui du reste, est faible du fait de l'inexistence d'un circuit touristique organisé. Sinon, la grande partie de la production est consommée localement.

Il faut noter que l'artisanat, bien qu'important en terme de pratique, brille par l'absence de statistique et sa contribution à l'économie de la région reste ignorée.

Pour ce qui est des contraintes qui entravent le développement de l'artisanat, il faut noter :

- Les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- Les problèmes d'écoulement des produits en raison de la faiblesse des marchés locaux, de l'éloignement et de l'enclavement de la région ;
- L'insuffisance d'organisation des artisans ;
- Les nombreuses perturbations de l'activité touristiques qui est une source potentielle de sa clientèle.

Des mesures d'accompagnement des pouvoirs publics et des partenaires au développement sont dirigées vers les acteurs de ce secteur pour une rentabilité. On peut citer entre autres la maison des artisans.

5. Production touristique :

La région de Kidal dispose de plusieurs richesses touristiques. Il s'agit :

- **Des sites préhistoriques :** Essouk, ancienne capitale du puissant empire médiéval du Tademakat, Aslagh, Tamaradant, Intibdock, le fort de Kidal, le Tombeau de Cheick Baye, etc.
- **Des sites cynégétiques du Tamesna et du Telemsi qui étaient florissants dans le temps.** Là, la faune reste un potentiel touristique pour les chasseurs au faucon des pays du golfe qui ont à plusieurs reprises, organisé des expéditions dans la région.

Le tourisme est un facteur de développement et de lutte contre la pauvreté dans la région. Bien compris, les opérateurs économiques du secteur en tireront de grands profits.

Son épanouissement va de paire avec les secteurs suivants : transport, hôtellerie agence de voyage et guide touristique.

Les événements culturels tels que les festivals, les fêtes, religieuses et traditionnelles organisés occasionnellement dans la région et les multiples curiosités du désert peuvent favoriser le développement du tourisme. Par contre, l'enclavement et l'insécurité résiduelle que connaît la région en sont des facteurs nuisibles.

6. Industrie :

Il faut noter l'absence d'industrie dans la région malgré l'existence de matières premières. L'activité de la population est basée essentiellement sur l'élevage. A cet effet, il existe un vrai potentiel industriel par la valorisation/création d'un tissu industriel avec les produits animaliers, agricoles et miniers qui peuvent impulser une véritable dynamique au développement de l'ensemble des activités socio économiques.

7. Production minière

La région regorge d'assez d'indices miniers perspectifs parmi lesquels on peut citer : le fer, le zinc, le lithium le gypse, de minéraux radios actifs entre autres. Elle dispose également d'un

gisement d'or (4 tonnes d'or métal) à Inderset à 30 Km de Tessalit mais dont l'exploitation n'est pas économiquement rentable.

Le bassin du Tamasna présente des potentialités pétrolifères et attribué (bloc 14) aux américains dans le cadre de la prospection. La carte des blocs est disponible au niveau de la région.

8. Transport et communication :

Le développement de la région de Kidal demeure entravé par le manque d'infrastructure de transport et par l'insuffisance et la vétusté du parc automobile. Le trafic est assuré par deux modes de transport : le transport routier et à moindre mesure le transport aérien

Le transport routier est le mode de transport est le plus utilisé dans la région et assure la quasi-totalité des déplacements des personnes et des biens.

Il faut noter qu'après l'échec des deux premières compagnies de transports le BANI et le BINKE qui ont expérimenté la ligne, depuis 2007, l'Adagh voyage assure le transport des personnes et des bien dans la région. En plus de cette compagnie, de petits véhicules Toyota à prix exorbitant hors de portée de tout le monde assurent aujourd'hui à petite échelle ce transport. Les contraintes pour ce secteur ont pour noms :

- Un réseau routier essentiellement caractérisé par un mauvais état des pistes ;
- La faiblesse et la vétusté du parc;
- La cherté des prix de transport.

Quant au transport aérien dans la région il y'a l'aérodrome de Tessalit d'importance nationale et internationale et la piste d'atterrissage de Kidal sans équipement adéquat et de fréquentation irrégulière. Cette dernière doit être déplacée et mieux équipée pour jouer un rôle d'aérodrome régional.

Pour ce qui est des télécommunications, il faut noter deux bureaux de postes (Kidal et Tessalit) de 4 bureaux de téléphone dont Kidal, Tessalit, Abeibara, et Aguel-hoc pour 271 abonnés en 2006 dont 98,5% dans la ville de Kidal (14 en 1996). Toute chose qui dénote de l'amélioration de la couverture téléphonique dans la région.

Pour ce qui est des contraintes relatives au développement téléphoniques il faut noter :

- Les longues distances entre les localités ;
- la trop grande mobilité des populations ne favorisant pas le rendement de certains investissements ;
- La faiblesse des revenus des populations ne favorisant pas l'accès au téléphone.

De même l'absence de téléphone rurale développe le téléphone satellitaire.

Quant aux communications par fax et Internet, elles ne sont fonctionnelles qu'au niveau de la ville de kidal.

9. Productions forestières :

a. Situation des Ressources forestières et Fauniques dans la région :

Tableau XVIII : Exploitation du Bois de Chauffe et du Charbon de bois en 2007 et 2008.

Rubriques Cercles	2007		2008		Recettes
	Bois de chauffe		Charbon de bois		
	Nbre de permis	Qté en stères	Nbre de permis	Qté en quintaux	
Kidal	24	82	8	27	31 200
Abeibara	-	-	-	-	-
Tessalit	-	-	-	-	-
Tin-Essako	-	-	-	-	-
Total	24	82	8	27	31 200

Source : DREF-Kidal

Tableau XIX : Exploitation du Bois de service en 2007 et 2008.

Tableau ANN 1 : Exploitation du Bois de service en 2007 et 2008:						
Rubriques	2007		Recettes	2008		
	Bois de service			Bois de service		Recettes
	Nbre de permis	Qté Prdts		Nbre de permis	Qté Prdts	
cercles						
Kidal	3	520	13 000	0	0	0
	-	-	-	-	-	-
Abeibara	-	-	-	-	-	-
Tessalit	-	-	-	-	-	-
Tin-Essako				-	-	-
Total	3	520	13 000	0	0	0

Source : DREF-Kidal.

En 2007, les recettes d'exploitation du bois de service se chiffraient à 13 000 CFA. Cette recette est nulle en 2008.

b. ressources forestières

La région de Kidal, conventionnellement reconnue comme région située dans la zone Sahélo Saharienne, se caractérise par des conditions non favorables à des formations forestières denses. Les formations existantes sont du genre secondaire ou de protection. Seule la zone écologique de l'Adagh contient des formations végétales significatives et ceci grâce à la présence des oueds et vallées encaissées créant ainsi des conditions particulières de microclimat.

c. ressources fauniques :

Jusqu'à un passé récent (les décennies 1970-1980), la région de Kidal constituait des réservoirs riches et diversifiés de la faune sauvage du Mali. De nombreuses espèces animales y étaient représentées comme l'Oryx, l'Addax, le mouflon à manchette (endémique de l'adagh des Ifoghas), diverses espèces de gazelles dont la gazelle Dama, en cours de disparition au Mali et dans le monde, la gazelle Leptocère, la gazelle rufifrons, et la gazelle Dorcas très vulnérable, ainsi que des grands carnivores.

d. Mode d'exploitation et de gestion des Ressources forestières et faunique :

Tableau XX : Evolution de la production des plants

Cercles Espèces exotiques	Année 2007					Année 2008				
	Kidal	Abeib	Tessalit	Tinessako	Total	Kidal	Abeib	Tessalit	Tinessako	Total
Azadirachta	2000	-	-	-	2000	650	-	200	-	850
Eucalyptus comaldulensis	-	-	-	-	-	20	-	-	-	20
Fatropa cura	200	-	-	-	200	-	-	-	-	-
Leucaena Glanca	1000	-	-	-	1000	100	-	-	-	100
Prosopis juliflora	3000	-	-	-	3000	1400	-	500	-	1900
Parkinsonia aculeata	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terminalia mentali	3000	-	-	-	3000	1700	-	300	-	2000
Flamboyant	-	-	-	-	-	1250	-	-	-	1250
Dclonix Reggya	500	-	-	-	500	-	-	-	-	-
Henae	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total 1	9700	-	-	-	9700	5120	-	1000	-	6120
Acacia nolotica	-	-	-	-	-	50	-	-	-	-
Tamarindus india	-	-	-	-	-	30	-	-	-	-

Salyadora Persica	-	-	-	-	20	-	-	-	-
Balanite Aegyptiaca	200	-	-	-	50	-	-	-	200
Ephaena Thécaica	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ziziphus Mauritiaca	200	50	-	-	50	-	-	-	250
Andasonia Digitata	-	-	-	-	50	-	-	-	-
Détarium Microparcam	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maerua gracifilée	-	-	-	-	50	-	-	-	-
Total 2	400	50	-	-	300	-	-	-	450
Goyavier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Citronnier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenadier	-	-	-	-	200	-	100	-	300
Resin	-	-	-	-	-	150	-	-	150
Acacia Papaya	100	-	-	-	100	100	-	-	100
Manguifera Indica	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Payduim Gnafava	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Phoenix Dactylifere	-	-	-	-	-	50	-	-	50
Total 3	100	-	-	-	100	300	200	100	600
Total Général	10 200	100	-	-	10 300	5720	400	1100	7220

Source : DRCN-Kidal

En 2007, 10 300 plants ont été produits dans les cercles de Kidal et Abeibara contre 7 220 plants en 2006 dans les cercles de Kidal et Tessalit.

D – CARACTERISTIQUES SOCIO – SANITAIRES ET CULTURELLES

1. Santé

La situation sanitaire de la région a été fortement détériorée par les différentes rébellions des années 1990 et 2006 et les événements survenus le 23 mai 2006 avec la destruction totale du Centre de Santé de référence d'Abeibara.

Depuis 1996 des efforts sont déployés pour assurer l'envol du développement sanitaire de la région. Certains partenaires techniques et financiers tels que la Croix Rouge Malienne, l'Aide Médicale Internationale, l'UNICEF et Transsahara ont contribué à cet envol.

Les premiers Plans de Développement Socio- sanitaire de Cercle ont été élaborés en 2000 ; ils couvraient tous la période 2001-2005. Un second PDSC a été élaboré en 2006 pour une période de 5 ans.

a. Fécondité :

Selon EDSM-IV 2006, la situation démographique dans la région se caractérise par une fécondité qui quoiqu'elle soit élevée (4,7) reste inférieure à celle du niveau national (6,6).

b. Mortalité :

La mortalité maternelle, infantile et juvénile est très élevée respectivement 582 pour 1000000 naissances vivantes, 141‰ et 170,8‰ pour les trois régions du nord selon EDSM-III. Dans EDSM-IV, ces indicateurs n'ont pas été calculés pour la région de Kidal. Ils sont respectivement de 464‰ et 105‰ pour le niveau national.

c. Etat nutritionnel des enfants :

Dans la région, 33 % des enfants souffrent d'une malnutrition chronique, 27% des enfants sont émaciés contre 29% des enfants qui souffrent d'une insuffisance pondérale.

d. Principales maladies :

Les principales affections rencontrées

- ◆ La fièvre présumée palustre
- ◆ Les infections respiratoires
- ◆ Les maladies diarrhéiques
- ◆ Le Bejel
- ◆ Les plaies et traumatismes

- ◆ Les infections broncho – pulmonaires ;
- ◆ Les IST (la syphilis endémique) ;
- ◆ Le Dracunculose ;
- ◆ Les conjonctivites ;
- ◆ Les angines ;
- ◆ Les piqûres de scorpions couvrent d'énormes dégâts sur le plan de la santé.
- ◆ le trachome,
- ◆ la tuberculose,
- ◆ les affections de la bouche et des dents,
- ◆ Les hématuries et les ulcérations génitales.

e. Conditions d'hygiène :

■ L'Eau potable

Les puits constituent la principale source d'approvisionnement pour des usages domestiques et l'abreuvement du bétail. Cette prédominance des puits s'explique par la vocation pastorale de la région et par la commodité des éleveurs pour les puits qui permettent une exploitation par des moyens traditionnels (puisage manuel, traction animal). L'autre avantage de ce type de point d'eau est que leur maintenance ne nécessite que des travaux peu coûteux.

Par rapport au niveau de Couverture actuelle des besoins en eau potable, il faut retenir que le taux d'équipement en points d'eau modernes est l'indicateur de base utilisé par l'Administration de l'Eau pour suivre l'évolution de l'approvisionnement en eau potable

■ L'Evacuation des excréta et l'Assainissement

La défécation en plein air est la principale pratique en matière d'évacuation des excréta. Les latrines et les fosses sceptiques sont utilisées surtout dans les centres urbains.

Les problèmes de l'assainissement constituent aujourd'hui la plus grande préoccupation des localités de la région de Kidal et se pose avec acuité. Ils sont relatifs à la collecte, à l'évacuation et au traitement des ordures et des eaux usées. Le système d'assainissement à l'égout n'est pas encore développé. Celui de la collecte des ordures ménagères a connu son unique expérience dans la ville de Kidal avec l'administration communale, mais a vite échoué.

Ainsi les effets induits par cette situation préoccupante entraînent une prolifération accrue d'insectes (mouches, cafards et moustiques) vecteurs de maladies.

Les cas de pollution et de nuisance relevés sont de plusieurs ordres :

- ◆ les eaux de pluies stagnantes dans les rues en plus de celles déversées à partir des habitations familiales
- ◆ les déchets plastiques
- ◆ les poussières et les gaz d'échappement des engins divers
- ◆ la Protection contre les vecteurs.

Les seuls moyens de protection utilisés contre les vecteurs de maladies notamment les moustiques sont les moustiquaires (simple et imprégné) et aussi les insecticides dans une moindre mesure.

f. Infrastructures sanitaires :

Tableau XXI : Infrastructures sanitaires en 2009

Cercles /désignations	Kidal	Tessalit	Abeïbara	Tin Essako	Total région
CSRef	1	1	1	1	4
CSCom	6	3	1	0	10
Infirmries de garnison	1	1	0	0	
Cabinet privé	1	0	0	0	0
Autres	4	0	0	0	7
Total	11	5	2	1	21

Source : DRS – KI

En 2009 la région comptait 142 agents de santé dont 27 du secteur parapublic et privé contre 144 agents en 2008 et 122 en 2007.

En plus du personnel, 4 médecins de la brigade cubaine étaient présents au niveau du Csréf de Kidal.

g. Personnel sanitaire :

Tableau XXII: Personnel sanitaire en 2009 :

	médecin	pharm	SF	IDE	TL/TSLP	IO	IEPC	Inge. Sanitaire	Ass. medic	Tech. Hyg.ASS	Aide. Soignt	comptable	Matrone	Gérant	Autres	TOTAL	Pers qualifié	%qualifié
Abeïbara	2	0	0	3	0	1	4	0	0	0	6	0	0	1	2	19	10	53
Kidal	7	2	2	4	5	7	14	1	3	2	5	1	2	5	9	69	47	68
Tessalit	5	0	1	5	2	1	13	0	0	1	2	1	2	4	3	40	28	70
Tin-Essako	2	0	0	1	0	1	2	0	0	0	2	1	0	0	1	10	6	60
TOTAL	16	2	3	13	7	10	33	1	3	3	15	3	4	10	15	138	91	66

Source : Unité de gestion des ressources humaines de la DRS

Les 34% du personnel du niveau opérationnel sont constitués de personnel non qualifié en majorité d'aides soignants et de gérants. Le pourcentage du personnel qualifié est passé de 54% en 2008 à 66% en 2009.

2. Education/Formation :

A – Situation :

a. Enseignement Préscolaire :

Tableau XXIII : Situation des établissements préscolaires

	2005 / 2006			2006 / 2007			2007 / 2008			2008 / 2009		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kidal	71	73	144	64	72	136	39	39	78	65	67	132
Tessalit	33	40	73	26	29	54	13	14	27	25	36	61
Abeïbara	8	7	15	7	7	14	ND	ND	ND	0	0	0
Tin Essako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région	112	120	232	97	108	205	52	53	105	90	103	193

Source : Académie d'Enseignement – Kidal

Malgré la faiblesse de l'indicateur régional dans ce domaine, les tendances des sites à jardin à ce niveau sont très satisfaisantes sauf à Kidal où le niveau du ratio élève/moniteurs est faible et varie par cercle :

- Kidal : en moyenne 24 élèves/ classe et 0,66 moniteur par salle de classe ;
- Tessalit : en moyenne 36,5 élèves /classe et 1,5 moniteurs par salle de classe ;
- Abeïbara : en moyenne 15 élèves /salle de classe et 1moniteur /classe ;

Il n'y a pas d'établissement préscolaire dans le cercle de Tin-Essako.

b. Enseignement Fondamental :

Tableau XXIV : Structures d'encadrement

Nombre / année scolaire Structures	1997 / 1998	2002 / 2003	2003 / 2004	2004 / 2005	2005 / 2006	2006 / 2007	2007 / 2008	2008 / 2009
Académie d'enseignement	1*	1	1	1	1	1	1	1
Centres d'animation pédagogique	1**	1	1	2	2	2	2	2
Etablissements enseignement secondaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Institut de Formation des Maîtres	0	0	0	0	0	0	1	1
Ecoles professionnelles	0	0	0	0	1***	1***	1***	1***
Ecoles à premier cycle	11	23	29	32	36	38	41	44
Ecoles deuxième cycle	1	1	1	1	3	4	4	5
Ecoles à cycle complet	1	1	1	1	2	2	2	2
Etablissements préscolaires	2	2	4	4	4	5	5	5
Etablissement d'éducation spéciale	1	1	1	1	1	1	1	1

Source : AE-K

* Direction Régionale de l'Education

** Inspection de l'Enseignement Fondamental

*** Ecole Secondaire de Santé

NB : L'Institut de Formation des Maîtres (IFM) d'Aguel hoc a été ouverte en 2007 / 2008 avec un effectif de plus de 150 élèves maîtres.

Tableau XXV : Evolution des infrastructures éducationnelles de l'enseignement fondamental

Nombre / année scolaire Structures		1997-1998	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006 - 2007	2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre d'école (1 ^{er} et 2 ^{eme} cycles)	Kidal	4	12	14	15	17	22	19	23
	Tessalit	4	7	10	9	10	16	17	18
	Abeïbara	2	3	3	4	4	4	4	3
	Tin Essako	1	1	2	4	5	2	5	5
	Total Région	11	23	29	32	36	44	45	49
Nombre de classes construites	Kidal	24	51	62	79	90	124*	125*	134*
	Tessalit	19	34	40	42	53	105*	103	123*
	Abeïbara	3	15	17	19	25	PM	PM	PM
	Tin Essako	2	3	6	15	17	PM	PM	PM
	Total Région	48	103	125	155	185	229	128	257

Source : AEK

En matière d'éducation et de formation, la région présente une situation encourageante au regard de l'évolution du nombre d'écoles créées et des classes construites. Toutefois, le système présente des disparités inter – régionales visibles entre les cercles. Durant l'année scolaire 2008 – 2009, 83,67% des écoles sont concentrées dans les cercles de Kidal et de Tessalit.

Tableau XXVI : Evolution du Personnel enseignant au 1^{er} et 2^{ème} cycle par sexe et cycle d'enseignement de 1998/1999 à 2008/2009

Cycle/sexe Années scolaires	1 ^{er} cycle			2 ^{ème} cycle			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1998/1999	31	3	34	16	2	18	47	5	52
1999/2000	32	3	35	21	2	23	53	5	58
2000/2001	30	2	32	18	1	19	48	3	51
2001/2002	49	4	53	17	1	18	66	5	71
2002/2003	68	14	92	22	1	23	90	15	115
2003/2004	109	19	128	21	1	22	130	20	150
2004/2005	128	33	161	38	3	41	166	36	202
2005/2006	149	29	178	36	4	40	185	33	218
2006/2007	157	29	186	37	3	40	194	32	226
2007/2008	152	27	179	41	2	43	193	29	222
2008/2009	155	22	179	PM	PM	74	PM	PM	253

Source : Académie d'Enseignement Kidal

Au niveau de la répartition du personnel, une forte concentration est observée également au niveau des cercles de Kidal et Tessalit. Durant l'année scolaire 2007 – 2008, le % du personnel enseignant homme et femme se répartit respectivement par cercle comme suit : Kidal (48% et 72,41%) ; Tessalit (34,66% et 24,13%) ; Abeïbara (12,01% et 3,46%) et Tin Essako (5,33% et 0,00%).

Tableau XXVII : Evolution du Taux Brut de Scolarisation par sexe et années scolaires de 1999 /2000 à 2008/2009 :

Rubriques/sexe Années scolaires	Pop. Sclarisables (7-12 ans)			Pop. Scolaires			TBS en %		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1999/2000	4790	3761	8551	1258	747	2005	26,26	19,86	23,45
2000/2001	4900	3849	8749	1409	861	2270	28,76	22,37	25,95
2001/2002	5018	3936	8954	1575	938	2513	31,39	23,83	28,07
2002/2003	-	-	9294	-	-	2825	-	-	30,40
2003/2004	5344	4193	9537	1963	1211	3174	36,73	28,88	33,28
2004/2005	5428	2491	9719	2390	1531	3921	44,03	35,68	40,34
2005/2006	5554	4393	9947	2623	1890	4513	47,23	43,02	45,49
2006/2007	5273	4844	10117	2638	2105	4743	50,00	43,50	46,90
2007/2008	5394	4955	10340	2753	2384	5127	51,03	48,11	50,09
2008/2009	5518	5069	10 587	3217	2300	5517	58,30	45,37	52,11

Source : Différents rapports d'entrée et de fermeture Académie de l'Enseignement Kidal ; Perspectives Démographiques 1999 – 2024 – DNP – Annuaire National des Statistiques scolaires de l'enseignement fondamental 2006 - 2007.

Il ressort du tableau 4 que le taux Brut de Scolarisation est passé de 23,45% (26,26% pour les garçons et 19,86% pour les filles en 1999/2000 à 52,11% (58,30% pour les garçons et 45,37% pour les filles) en 2008 /2009. Là également les cercles présentent de fortes disparités. En 2007 / 2008, la situation des taux par sexe et cercle se présente comme suit :

Tableau XXVIII : Taux Brut de Scolarisation par sexe et par cercle en 2007 / 2008 :

Sexe / cercle	Garçons %	Filles%	Total%
Kidal	80,10	72,00	76,10
Tessalit	50,60	43,30	47,10
Abeïbara	16,40	8,70	11,60
Tin Essako	18,20	1,70	10,30
Total région	55,10	46,20	50,90

Source : AEK (rapport d'entrée 2007 / 2008)

Tableau XXIX : Evolution de la proportion des filles de l'enseignement de base dans la population scolaire de 1999/2000 à 2006/2007.

Rubriques Années scolaires	Garçons	Filles	Total	% Filles
1999/2000	1258	747	2005	37,26
2000/2001	1409	861	2270	37,93
2001/2002	1575	938	2513	37,33
2002/2003	1716	1109	2825	39,26
2003/2004	1963	1211	3174	38,15
2004/2005	2390	1531	3921	39,05
2005/2006	2623	1890	4513	41,88
2006/2007	2638	2105	4743	44,38
2007/2008	2753	2384	5127	46,49
2008/2009	3217	2300	5517	41,68

Source : Rapports de rentrée Académie d'Enseignement Kidal -- Annuaire National des Statistiques scolaires de l'enseignement fondamental 2006 - 2007.

C. Enseignement Secondaire Général :

Tableau XXX : Evolution des effectifs par spécialité et par sexe 1997 / 1998 à 2008 / 2009

Série Année	Lettres			Sciences			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1997/1998	37	10	47	29	8	37	66	18	84
1998/1999	51	15	66	51	17	68	102	32	134
1999/2000	54	10	64	20	10	30	74	20	94
2000/2001	53	14	67	23	12	35	76	26	102
2001/2002	48	17	65	26	12	38	74	29	103
2002/2003	67	26	93	25	12	37	92	38	130
2003/2004	82	30	112	30	17	47	114	47	161
2004/2005	91	32	123	31	17	48	122	49	171
2005/2006	91	43	134	44	11	55	135	54	189
2006/2007	117	48	165	51	18	69	168	66	234
2007/2008	158	60	218	75	17	92	233	77	310
2008/2009	177	75	252	77	22	99	254	97	351

Source : Académie d'Enseignement Kidal.

Tableau XXXI :- Evolution du Personnel par sexe du Lycée Attaher Ag Illy de Kidal de 1998 à 2007

Sexe Années Scolaires	Hommes	Femmes	Total
1997/1998	12	0	12
1998/1999	12	0	12
1999/2000	13	0	13
2000/2001	13	0	13
2001/2002	13	0	13
2002/2003	14	0	14
2003/2004	12	0	12
2004/2005	15	0	15
2005/2006	18	0	18
2006/2007	22	0	22
2007/2008	26	1	27
2008/2009	32	1	33

Source: Académie d'Enseignement Kidal

d. **Enseignement Normal** : Institut de Formation des Maîtres d'Adel Hoc

Tableau XXXII : Evolution des effectifs par spécialité et par sexe 2007 / 2008 à 2008 / 2009

Série Année	Généralistes			Spécialistes			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1997/1998	92	25	97	44	1	45	136	26	162
1998/1999	107	41	148	85	2	87	192	43	235

Source : Académie d'Enseignement de Kidal.

Enseignement Non Formel : (CED, Centre d'Alphabétisation)

Tableau XXXIII : Situation de l'éducation non formelle

Cercle	Nombre de centres	Nombre de salles de classes	Nombre d'ateliers	Nombre d'apprenants		Personnel d'encadrement	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Abeïbara	0	2	0	0	21	4	0
Kidal	0	3	0	45	86	5	0
Tessalit	0	2	0	7	80	2	0
Tin-Essako	0	0	0	0	8	1	0
Total région	0	7	0	52	195	12	0

Source : Académie d'Enseignement de Kidal : 2005 / 2006

B – Analyse :

La situation de l'éducation dans la région de Kidal est caractérisée par la présence de l'ensemble des ordres d'enseignement depuis l'année scolaire 1994/1995 sauf le supérieur : le secondaire général, Technique professionnel et normal (1 lycée créé en 1992, 1 école privée des infirmiers créée en 2005 et 1 IFM à Aguel Hoc depuis Novembre 2007) et le fondamental (passant de 11 premiers cycles et 2 seconds cycles en 1997 / 2008 à respectivement de 44 et 5 en 2008 / 2009).

Toutefois, l'analyse par ordre d'enseignement se présente comme suit :

- Une nette amélioration des différents indicateurs scolaires (nombre d'écoles, nombre de classes construites, nombre d'élèves, taux de scolarisation, ct.) de 1997 / 1998 à 2006 / 2007 mais de manière très inégale entre les cercles de la région ;
- Un niveau de scolarisation des filles relativement élevé ; c'est sans doute en partie grâce aux efforts de certains partenaires comme World Education, (avec le programme Bourse des filles mise en œuvre par l'ONG AEDS), le PADDECK, le PASED (Ex DAP) et le PAM entre autres. L'ensemble de ces efforts concourt à l'atteinte de l'objectif « valeur réalisable » de l'indicateur PARAD fixée à un taux de 65% en 2009. Cet effort important fait dans la scolarisation des filles présage certainement d'un plus grand épanouissement des femmes de la région à moyen terme.
- Une nette satisfaction dans l'ensemble de la région en salles de classes au regard de l'effectif scolarisé actuellement. À l'exception du cercle de Kidal où le taux d'élèves qui subissent la double vacation est de l'ordre de 1,4% (faible), aucun autre cercle ne connaît ni la double vacation ni la double division.

3. Arts – Culture - Jeunesse – Sport

Sur le plan de la promotion artistique et des infrastructures culturelles et socio éducatives il existe dans la région :

- a. 15 associations culturelles assurant la promotion artistique (folklore, manuscrits arabes et tiffinagh, poésie, artisanat, etc.) dont 8 à Kidal, 5 à Tessalit, 3 à Abeïbara et 2 à Tin Essako ;
- b. 1 Orchestre régional à Kidal ;
- c. 2 infrastructures culturelles à Kidal : la Maison du Luxembourg et la Maison des Arts et de la Culture de Kidal en chantier ;
- d. 6 maisons des jeunes assimilées à des Centres d'Accueil ou Campement dans les autres cercles dont 2 à Tessalit, 3 à Abeïbara et 1 à Tin Essako ;
- e. 1 bibliothèque de lecture publique à Kidal.

Les contraintes liées au développement des activités de jeunesse et de la promotion de la culture dans la Région, sont de plusieurs ordres allant d'un simple déficit en matière d'infrastructures et d'équipements, aux moyens financiers et techniques. Il s'agit notamment de :

- Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures sportives ;
- Prise en charge insuffisante des jeunes dans les programmes de Développement de la Région ;
- Faible niveau de financement de l'Etat et des collectivités locales dans le secteur;
- Formation insuffisante des cadres et agents culturels ;
- Faible professionnalisation des acteurs ;
- Dégradation progressive du patrimoine faute de politique rigoureuse de conservation ;
- Absence de centres culturels dans la Région.

III. Orientation d'aménagement et de développement de la région de Kidal :

Au regard du diagnostic socio économique du SRAT actualisé à travers les cadres rappelés en haut, malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur son développement, la région de Kidal dispose d'atouts majeurs

A - Atouts :

La problématique du potentiel naturel de la région de Kidal (conditions d'élevage, eaux souterraines, faune etc...) largement exposée dans l'état des lieux et révélant les résultats mitigés obtenus après tant d'efforts fournis jusque là par l'état et ses partenaires, est tributaire des rigueurs climatiques, des vastes étendues désertiques, de la faible densité de la population, sa mobilité et sa dispersion. Cependant la région de Kidal présente des atouts importants et peut saisir encore des opportunités notamment dans les domaines suivants :

1 - Productions agropastorales :

- Existence de bonnes conditions d'élevage extensif (parcours, pâturages, eaux Souterraines, terres salées) ;
- Existence de bonnes races camelines, ovines, caprines et bovines adaptées aux conditions écologiques particulièrement austères;
- Potentiel végétal et faunique disponible mais qui a besoin d'être préservé par des aménagements adéquats;
- Possibilité d'agriculture maraîchère et phoenicole, en particulier la culture oasienne.

2 - Productions commerciales, artisanales et touristiques :

- Proximité du vaste marché Algérien et maghrébin pour l'exportation du bétail sur pieds moyennant une négociation de transactions commerciales plus favorables;
- Qualité et variété des produits artisanaux locaux ;
- Existence de nombreux sites touristiques dont le Fort de Kidal, Essouk (ancienne capitale de l'empire médiévale du Tademakat), le tombeau de Cheick BAYES, le site d'Aslagh, la muraille d'Intibdok, Tamaradant, les nombreuses gravures rupestres se rencontrent un peu partout dans les montagnes.

Les vallées du Tamasna et du Telemsi constituent aussi des sites cynégétiques de faune importants. Toutefois, il importe de valoriser et améliorer les conditions touristiques.

3 - Energie renouvelable :

- Importance de l'ensoleillement ;
- Fréquence des vents favorables au fonctionnement des éoliennes.

4 - Hydraulique :

- Relative abondance des eaux souterraines ; "château" de l'Adrar et bassins sédimentaires : Telemsi, Tamasna, Tanezrouft ;
- Disponibilité des partenaires pour la réalisation d'ouvrages hydrauliques, notamment des aménagements de bassins versants.

5 - Transport et échanges :

- Existence de projet d'études pour la construction de la Transsaharienne ;
- Amélioration substantielle des liaisons téléphoniques, radiophoniques et télévisuelles.

B - Contraintes / Difficultés :

Les contraintes liées au développement socio économique de la région sont nombreuses. Elles sont de plusieurs ordres : naturels, physiques, socioculturels, économiques, institutionnels, techniques et financiers.

1 - Contraintes naturelles et physiques :

- Sécheresse et désertification ;

- Insuffisance et mauvaise répartition des pluies ;
- Ensablement des lits des oueds ;
- Enclavement de la région ;
- Profondeur des nappes souterraines.

2 - Contraintes agro- sylvo- pastorales :

- Problème de maîtrise de l'eau ;
- Problème d'approvisionnement en semences ;
- Caractère extensif de l'élevage et la faible productivité du bétail ;
- Insuffisance de suivi zootechnique ;
- Problème de transformation et de conservation des produits locaux ;
- Problème de la commercialisation du bétail sur pied ;
- Eloignement de certains pâturages des points d'abreuvement ;
- Insuffisance d'actions en faveur de la faune sauvage et de la forêt ;
- Faible capacité de protection, de conservation, de restauration et de régénération du couvert végétal ;
- Erosion éolienne et hydrique et mauvaise infiltration des eaux de pluie.
- Faiblesse du niveau d'équipement et d'organisation du monde rural ;

3 - Contraintes dans le domaine des mines et industries :

- Inexistence de gisements en exploitation dans la région ;
- Manque d'unités industrielles.

4 - Contraintes dans le domaine de l'artisanat :

- Difficultés d'approvisionnements en matières premières ;
- Problèmes d'écoulements des produits en raison de la faiblesse des marchés locaux, de l'éloignement et de l'enclavement de la région ;
- Insuffisance d'organisation des artisans ;
- perturbation des activités touristiques, source de clientèle potentielle suite à la rébellion.

5 - Contraintes dans le domaine du tourisme :

- Séquelles issues de la longue période d'interdiction de la zone aux touristes de 1963 à 1985 et la persistance de l'insécurité résiduelle actuelle;
- Différentes sécheresses et braconnage ayant décimé la faune avec la disparition totale de certaines espèces tels que l'Addax, l'Oryx, l'Autruche et la Gazelle Dama ;
- Insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures d'accueil ;
- Manque de valorisation des sites touristiques ;
- Pillage de certains sites ;
- Manque d'organisation ou de coordination du peu d'intervenants dans le secteur.

6 - Contraintes dans le domaine commercial :

- Insuffisance de mise en œuvre d'une politique d'intégration et d'échanges commerciales avec les zones frontalières;
- Persistance de la fraude et de la contrebande du fait de la perméabilité des frontières ;
- Enclavement de la région entraînant souvent la rupture de stocks de produits de grande consommation ;
- Faible capacité financière des opérateurs et leur faible organisation.

7- Contraintes dans le domaine de l'éducation :

- Faible participation des communautés dans la gestion de l'école en mode décentralisé;
- Poids négatif des traditions (mariage précoce des filles, environnement socioculturel non acquis à la scolarisation, à la fréquentation scolaire normale et aux études longues,) ;

- Insuffisance notoire de ressources humaines compétentes au niveau des Collectivités Territoriales ;
- Faible engagement des collectivités en direction des problèmes de l'éducation dans leurs plans de développement ;
- Absence d'internat et l'insuffisance de l'approvisionnement des cantines scolaires ;
- Faible prise en compte du non formel dans les plans de développement de communes ;
- Analphabétisme des parents, notamment des femmes ;

8 - Contraintes dans le domaine sanitaire :

- coût élevé de la santé moderne ;
- insuffisance de la prise en compte de la médecine traditionnelle ;
- insuffisance en quantité et en qualité du personnel technique ;
- insuffisance d'infrastructures/équipement répondant aux normes.

9- Contraintes dans le domaine du sport, de la jeunesse et de la culture :

- Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures sportives ;
- Prise en charge insuffisante des jeunes dans les programmes de développement de la Région ;
- Faible niveau de financement de l'Etat et des collectivités locales dans le secteur ;
- Formation insuffisante des cadres et agents culturels ;
- Faible professionnalisation des acteurs ;
- Dégradation progressive du patrimoine faute de politique rigoureuse de conservation ;
- Absence de centres culturels dans la Région

10 - Contraintes socioculturelles et politiques :

- Nomadisme des populations ;
- Analphabétisme des populations ;
- Caractère extensif et contemplatif de l'élevage, activité économique principale ;
- Insuffisance de perception, de l'importance des plans de développement pour certains élus.

11 - Contraintes dans les Domaines financiers :

- Fraude et incivisme fiscal ;
- Difficultés de recouvrement des impôts et taxes.

12 - Autres domaines :

- Problématiques de la fiabilité des données statistiques de population et du cheptel ;
- Utilisation dichotomique des chiffres de population issus du RGPH 1998 et des différents recensements administratifs dans les PDESC des collectivités territoriales.

C - Opportunités:

Au regard des atouts / opportunités et des contraintes / difficultés synthétisés ci - dessous, de la vision du développement de la région dégagée lors de l'élaboration du SRAT et PSDR, la politique régionale de développement doit s'articuler au tour des options suivantes :

1 - Les niveaux et indicateurs sociaux et économiques à améliorer :

- Taux brut de scolarisation en général et celui de la fille en particulier ;
- Taux de couverture sanitaire ;
- Taux de la couverture vaccinale du cheptel ;
- Incidence de la pauvreté ;
- Connaissances géologiques et hydrogéologiques ;
- Maîtrise totale des eaux souterraines et des eaux de ruissellement ;
- Désenclavement intérieur et extérieur de la Région ;
- Schémas d'aménagement du territoire de la région ;

- Inventaire et localisation des ressources naturelles (terres, parcours, pâturages, mares, terres salées, faunes, flore etc....) ainsi que la réglementation de leur utilisation ;
 - Réglementation du commerce extérieur avec l'Algérie pour l'exportation du bétail sur pieds et des sous produits animaliers ;
 - Mobilisation des ressources internes pour améliorer la participation des Collectivités territoriales dans le financement des programmes de développement notamment (le recouvrement des taxes et impôt), l'appropriation des résultats et la durabilité et la pérennisation des actions de développement ;
 - Renforcement des infrastructures touristiques et de l'aménagement des sites touristiques ;
 - Création des centres de formation professionnelle ;
 - Renforcement des structures récréatives et de sport qui aura l'avantage de fournir aux jeunes des occupations saines et utiles et de réduire l'exode ;
 - Renforcement des activités génératrices de revenus ;
 - Création des travaux à hautes intensités de mains d'œuvre ;
 - Education et sensibilisation des populations ;
 - Equipement et encadrement des populations.
- 2 - Les principales activités sur lesquelles doit reposer l'économie régionale :**
- Elevage ;
 - Commerce ;
 - Tourisme ;
 - Artisanat ;
 - Maraîchage et cultures oasiennes ;
 - Mines qui présentent des indices probants.
- 3 - Les principales productions sur les quelles doit reposer l'économie régionale :**
- Production d'élevage ;
 - Productions artisanales et touristiques ;
 - Productions de cultures oasiennes.
- 4 - Le rôle principal que peut jouer la région dans l'économie nationale :**
- Exportation du bétail sur pieds ;
 - Exportation des produits artisanaux et sous produits animaliers.

DEUXIEME PARTIE

**Plan de Développement Economique, Social et Culturel
2010 – 2014**

Le PDESC s'articule autour d'un certain nombre d'axes stratégiques, à savoir :

- ✓ Le rétablissement de la paix et de la sécurité
- ✓ La sécurisation et la modernisation de l'élevage
- ✓ Le désenclavement de la Région
- ✓ La promotion des activités d'appui à l'emploi
- ✓ L'amélioration de la couverture sanitaire et du taux de fréquentation scolaire
- ✓ La valorisation du potentiel touristique et culturel

L'objectif global visé par ce présent document est de Contribuer à la création d'une croissance économique soutenue permettant un développement durable intégré au reste du pays et à la sous région dans un climat apaisé.

Ainsi les objectifs retenus par l'Assemblée Régionale et traduits en activités consignées dans ce plan quinquennal permettront de promouvoir le développement humain durable des populations de la région, cela à travers l'implication des élus, de la société civile, de l'administration et des partenaires techniques et financiers.

Tableau de synthèse du PDESC 2010-2014

Coût total

Unité : Millier de F.CFA

Domaines	Objectifs	Actions	Coût total
Economie Rurale			560 000
1. Agriculture	Améliorer la production et la productivité	Organisation d'une foire régionale agro-pastorale, artisanale et commerciale	75 000
		Appui à l'approvisionnement des maraîchers en intrants agricoles	15 000
		Appui à des visites d'échanges d'expérience	20 000
2. Elevage	Moderniser et sécuriser l'élevage	Construction et équipement des marchés terminaux	90 000
		Appui à la formation des éleveurs sur les différentes techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage	34 000
		Appui à l'approvisionnement en aliment bétail	20 000
		Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel	10 000
		Appui à la construction d'infrastructures de vaccination	100 000
3. Forêts / Environnement	Protéger et valoriser les ressources naturelles	Sensibilisation pour la protection de l'environnement	10 000
		Protection de berges	160 000
		Sensibilisation à la lutte contre l'ensablement des zones de pâturage	10 000
		Appui à la création de zones de défend	8 000
		Appui à la lutte contre le braconnage	8 000
Secteur Secondaire			6 371 500
1. Mines / Géologie	Mettre en valeur le potentiel géologique et minier de la région	Relance des activités de la plâtrière de Tessalit	140 000
		Appui aux sociétés de recherche minière	20 000
		Appui à l'aménagement de certains carrières	24 000
2. Hydraulique	Maîtriser et exploiter les eaux	Balayage satellitaire hydraulique de la Région	27 500

	souterraines et de surface	Construction de complexes d'ouvrages composés de réservoir de captage et de stockage des eaux de ruissellement et de barrages de recharge de la nappe	600 000
		Construction, équipement et entretien de mares	100 000
		Dotation des puits en moyens d'exhaure	100 000
		Appui à l'aménagement de bassins	50 000
		Entretien des barrages existants (ouvrages)	75 000
		Réhabilitation, réalisation et équipement de forages et puits	560 000
		Appui à l'adduction d'eau des CSRéf	5 000
3. Energie	Assurer une meilleure couverture énergétique de la région	Appui à l'électrification de certaines localités de la région	240 000
		Renforcement de l'électrification des bureaux de l'AR	25 000
		Appui à la fourniture et à l'installation de système solaire sur puits et forages	850 000
		Appui à la fourniture et à l'installation de groupes électrogènes sur puits pastoraux	150 000
4. Industries / Artisanat	Promouvoir des petites unités industrielles	Appui à la création de boulangeries modernes	120 000
		Réhabilitation, Construction et équipement de maisons des artisans	135 000
5. Tourisme	Mettre en valeur le potentiel touristique de la région	Recensement du potentiel touristique	10 000
		Valorisation du potentiel touristique et culturel	60 000
		Appui à l'entretien et à la protection des sites touristiques	5 000
Infrastructures et Equipements			1 537 500
1. Routes	Renforcer l'état des routes régionales	Entretien courant des routes régionales	700 000
		Construction d'ouvrages de franchissement des oueds sur les routes régionales	225 000
		Appui à la construction de la route Bourem - Kidal	30 000
2. Télécommunication	Améliorer le système de communication de la région	Appui au renforcement des capacités des opérateurs de télécommunication	15 000
3. Urbanisme / Habitat	Renforcer les infrastructures	Equipement de la salle de conférence	22 500
		Réhabilitation d'infrastructures du génie civil	50 000

		Appui à la construction des bâtiments administratifs des collectivités	100 000
4. Transport	Développer les infrastructures de transport et d'approvisionnement	Construction d'un aéroport régional	180 000
		Construction d'une aire de dédouanement et d'une gare routière	150 000
		Encourager les initiatives d'approvisionnement en denrées	40 000
		Renforcement des capacités du SNS de l'OPAM	25 000
		Ressources Humaines	
1. Emploi	Promouvoir des activités d'appui à l'emploi	Appui à l'exploitation des ressources minières existantes	80 000
		Valorisation de la taille des pierres	75 000
		Recrutement d'enseignements pour le centre de formation professionnelle, l'IFM et le lycée	5 000
2. Education / Formation	Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs	Construction et équipement de centres de formation professionnelle	200 000
		Construction et équipement de salles de classes à l'IFM, au Lycée et autres	90 000
		Construction de dortoirs au centre de formation professionnelle	25 000
		Recherche d'appui à la formation des étudiants et des agents des collectivités	50 000
		Construction d'une salle informatique à l'IFM	25 000
3. Sport / Arts / Culture	Développer les infrastructures sportives et culturelles	Organisation de semaines régionales	62 500
		Appui aux semaines régionales du football	10 000
		Participation à la biennale artisanale et culturelle	45 000
		Appui à l'équipement de la salle de spectacle	22 000
		Appui à l'organisation des festivals	225 000
		Appui à la construction de tribune au stade municipal	75 000
		Erection de l'ancienne prison de Kidal en musée régionale	15 000
		Construction des infrastructures sportives au Lycée, à l'IFM, au Centre de formation professionnelle	24 000
4. Santé / Action sociale	Assurer une meilleure couverture socio sanitaire	Appui à la réhabilitation, à la construction et à l'équipement des CSRéf	60 000
		Appui à la FERASCOM	5 000
		Appui aux mois de solidarité	5 000
		Appui au recrutement de personnel de santé	2 500
		Organisation de concours d'excellence entre les CSRef	5 000

		Appui logistique aux CSRef	50 000
		Appui aux journées de lutte contre le VIH/SIDA	2 500
		Appui au programme RIOV	25 000
5. Information	Renforcer le système de communication de la région avec le reste du monde	Appui à l'installation de radios rurales	4 000
		Appui l'extension de la couverture TV/FM	20 000
		Mise à jour du site web	20 000
		Appui à l'organisation de fora régionaux sur le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité	300 000
		Appui à l'information et à la sensibilisation pour la préservation de la paix et de la sécurité	12 500
6. Administration / Planification / Finances	Assurer les charges du personnel et le fonctionnement de la collectivité	Salaire et indemnités du personnel administratif	90 000
		Indemnités des élus	35 000
		Frais de mission	25 000
		Salaire personnel enseignant	750 000
		Salaire personnel santé / développement social	60 000
		Fonctionnement bureau	1 000 000
		Cotisations INPS	2 700
		Assurance Maladie Obligatoire	6 786
TOTAL PDESC 2010-2014			11 978 486

Tableau de synthèse du PDESC 2010-2014

Actions par localisation

Unité : Millier de F.CFA

Domaines	Objectifs	Actions	Localisation
Economie Rurale			
1. Agriculture	Améliorer la production et la productivité	Organisation d'une foire régionale agro-pastorale, artisanale et commerciale	Kidal
		Appui à l'approvisionnement des maraîchers en intrants agricoles	Kidal, Tessalit, Adielhoc
		Appui à des visites d'échanges d'expérience	Intérieur et Extérieur Mali
2. Elevage	Moderniser et sécuriser l'élevage	Construction et équipement des marchés terminaux	Inhalid, Talahandak, Anefif, Tinza
		Appui à la formation des éleveurs sur les différentes techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage	Toute la Région
		Appui à l'approvisionnement en aliment bétail	Toute la Région
		Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel	Toute la Région
		Appui à la construction d'infrastructures de vaccination	Toute la Région
3. Forêts / Environnement	Protéger et valoriser les ressources naturelles	Sensibilisation pour la protection de l'environnement	Toute la Région
		Protection de berges	Boghassa, Kidal, Tessalit, Abeibara
		Sensibilisation à la lutte contre l'ensablement des zones de pâturage	Toute la Région
		Appui à la création de zones de défend	Toute la Région
		Appui à la lutte contre le braconnage	Tamasna, Tilemsi, Anefif
Secteur Secondaire			
1. Mines / Géologie	Mettre en valeur le potentiel géologique et minier de la région	Relance des activités de la plâtrière de Tessalit	Tessalit
		Appui aux sociétés de recherche minière	Toute la Région
		Appui à l'aménagement de certaines carrières	Toute la Région
2. Hydraulique	Maîtriser et exploiter les	Balayage satellitaire hydraulique de la Région	Toute la Région

	eaux souterraines et de surface	Construction de complexes d’ouvrages composés de réservoir de captage et de stockage des eaux de ruissellement et de barrages de recharge de la nappe	Toute la Région
		Construction, équipement et entretien de mares	Toute la Région
		Dotation des puits en moyens d'exhaure	Toute la Région
		Appui à l'aménagement de bassins	Toute la Région
		Entretien des barrages existants (ouvrages)	Toute la Région
		Réhabilitation, réalisation et équipement de forages et puits	Toute la Région
		Appui à l'adduction d'eau des CSRéf	Tinessako
3. Energie	Assurer une meilleure couverture énergétique de la région	Appui à l'électrification de certaines localités de la région	Tinessako, Abeibara, Boghassa, Anefif, Adielhoc
		Renforcement de l'électrification des bureaux de l'AR	Kidal
		Appui à la fourniture et à l'installation de système solaire sur puits et forages	Toute la Région
		Appui à la fourniture et à l'installation de groupes électrogènes sur puits pastoraux	Toute la Région
4. Industries / Artisanat	Promouvoir des petites unités industrielles	Appui à la création de boulangeries modernes	Kidal, Tessalit
		Réhabilitation, Construction et équipement de maisons des artisans	Kidal, Tessalit
5. Tourisme	Mettre en valeur le potentiel touristique de la région	Recensement du potentiel touristique	Toute la Région
		Valorisation du potentiel touristique et culturel	Toute la Région
		Appui à l'entretien et à la protection des sites touristiques	Toute la Région
Infrastructures et Equipements			
1. Routes	Renforcer l'état des routes régionales	Entretien courant des routes régionales	Toute la Région
		Construction d'ouvrages de franchissement des oueds sur les routes régionales	Anefif, Tessalit, Kidal, Tinza
		Appui à la construction de la route Bourem - Kidal	Bourem - Kidal
2. Télécommunication	Améliorer le système de communication de la région	Appui au renforcement des capacités des opérateurs de télécommunication	Toute la Région
3. Urbanisme / Habitat	Renforcer les infrastructures	Equipement de la salle de conférence	Kidal
		Réhabilitation d'infrastructures du génie civil	Toute la Région
		Appui à la construction des bâtiments administratifs des collectivités	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako

4. Transport	Développer les infrastructures de transport et d'approvisionnement	Construction d'un aéroport régional	Kidal
		Construction d'une aire de dédouanement et d'une gare routière	Kidal
		Encourager les initiatives d'approvisionnement en denrées	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako
		Renforcement des capacités du SNS de l'OPAM	Kidal
Ressources Humaines			
1. Emploi	Promouvoir des activités d'appui à l'emploi	Appui à l'exploitation des ressources minières existantes	Tessalit, Kidal, Tinessako
		Valorisation de la taille des pierres	Kidal, Tessalit
		Recrutement d'enseignements pour le centre de formation professionnelle, l'IFM et le lycée	Kidal, Adielhoc
2. Education / Formation	Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs	Construction et équipement de centres de formation professionnelle	Kidal
		Construction et équipement de salles de classes à l'IFM, au Lycée et autres	Kidal, Adielhoc
		Construction de dortoirs au centre de formation professionnelle	Kidal
		Recherche d'appui à la formation des étudiants et des agents des collectivités	Intérieur et Extérieur du Mali
		Construction d'une salle informatique à l'IFM	Adielhoc
3. Sport / Arts / Culture	Développer les infrastructures sportives et culturelles	Organisation de semaines régionales	Kidal
		Appui aux semaines régionales du football	Kidal
		Participation à la biennale artisanale et culturelle	Kidal
		Appui à l'équipement de la salle de spectacle	Kidal
		Appui à l'organisation des festivals	Kidal, Tessalit
		Appui à la construction de tribune au stade municipal	Kidal
		Erection de l'ancienne prison de Kidal en musée régionale	Kidal
		Construction des infrastructures sportives au Lycée, à l'IFM, au Centre de formation professionnelle	Kidal, Adielhoc
4. Santé / Action sociale	Assurer une meilleure couverture socio sanitaire	Appui à la réhabilitation, à la construction et à l'équipement des CSRéf	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako
		Appui à la FERASCOM	Kidal
		Appui aux mois de solidarité	Kidal
		Appui au recrutement de personnel de santé	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako

		Organisation de concours d'excellence entre les CSRef	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako
		Appui logistique aux CSRef	Kidal, Tessalit, Abeibara, Tinessako
		Appui aux journées de lutte contre le VIH/SIDA	Kidal
		Appui au programme RIOV	Kidal
5. Information	Renforcer le système de communication de la région avec le reste du monde	Appui à l'installation de radios rurales	Toute la région
		Appui l'extension de la couverture TV/FM	Toute la région
		Mise à jour du site web	Kidal
		Appui à l'organisation de fora régionaux sur le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité	Kidal
		Appui à l'information et à la sensibilisation pour la préservation de la paix et de la sécurité	Toute la région
6. Administration / Planification / Finances	Assurer les charges du personnel et le fonctionnement de la collectivité	Salaire et indemnités du personnel administratif	Toute la région
		Indemnités des élus	
		Frais de mission	
		Salaire personnel enseignant	
		Salaire personnel santé / développement social	
		Fonctionnement bureau	
		Cotisations INPS	
		Assurance Maladie Obligatoire	

Tableau de synthèse du PDESC 2010-2014

Par source de financement

Unité : Millier de F.CFA

Domaines	Objectifs	Actions	Coût total	AR	ETAT	AUTRES
Economie Rurale			560 000	67 000	196 000	297 000
1. Agriculture	Améliorer la production et la productivité	Organisation d'une foire régionale agro-pastorale, artisanale et commerciale	75 000	5 000	10 000	60 000
		Appui à l'approvisionnement des maraîchers en intrants agricoles	15 000	5 000	5 000	5 000
		Appui à des visites d'échanges d'expérience	20 000	5 000	5 000	10 000
2. Elevage	Moderniser et sécuriser l'élevage	Construction et équipement des marchés terminaux	90 000	10 000	40 000	40 000
		Appui à la formation des éleveurs sur les différentes techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage	34 000	4 000	15 000	15 000
		Appui à l'approvisionnement en aliment bétail	20 000	5 000	5 000	10 000
		Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel	10 000	2 000	4 000	4 000
		Appui à la construction d'infrastructures de vaccination	100 000	15 000	40 000	45 000
3. Forêts / Environnement	Protéger et valoriser les ressources naturelles	Sensibilisation pour la protection de l'environnement	10 000	2 000	4 000	4 000
		Protection de berges	160 000	8 000	60 000	92 000
		Sensibilisation à la lutte contre l'ensablement des zones de pâturage	10 000	2 000	4 000	4 000
		Appui à la création de zones de défend	8 000	2 000	2 000	4 000
		Appui à la lutte contre le braconnage	8 000	2 000	2 000	4 000
Secteur Secondaire			6 371 500	631 000	3 015 000	2 745 500
1. Mines / Géologie	Mettre en valeur le potentiel géologique et minier de la région	Relance des activités de la plâtrière de Tessalit	140 000	15 000	35 000	90 000
		Appui aux sociétés de recherche minière	20 000	5 000	10 000	5 000
		Appui à l'aménagement de certains carrières	24 000	5 000	10 000	9 000
2. Hydraulique	Maîtriser et exploiter les eaux	Balavage satellitaire hydraulique de la Région	27 500	5 000	5 000	17 500

	souterraines et de surface	Construction de complexes d'ouvrages composés de réservoir de captage et de stockage des eaux de ruissellement et de barrages de recharge de la nappe	600 000	30 000	200 000	370 000
		Construction, équipement et entretien de mares	100 000	5 000	40 000	55 000
		Dotation des puits en moyens d'exhaure	100 000	5 000	40 000	55 000
		Appui à l'aménagement de bassins	50 000	5 000	15 000	30 000
		Entretien des barrages existants (ouvrages)	75 000	10 000	25 000	40 000
		Réhabilitation, réalisation et équipement de forages et puits	560 000	60 000	100 000	400 000
		Appui à l'adduction d'eau des CSRéf	5 000	1 000	2 000	2 000
3. Energie	Assurer une meilleure couverture énergétique de la région	Appui à l'électrification de certaines localités de la région	240 000	40 000	80 000	120 000
		Renforcement de l'électrification des bureaux de l'AR	25 000	5 000	10 000	10 000
		Appui à la fourniture et à l'installation de système solaire sur puits et forages	850 000	120 000	300 000	450 000
		Appui à la fourniture et à l'installation de groupes électrogènes sur puits pastoraux	150 000	25 000	55 000	70 000
4. Industries / Artisanat	Promouvoir des petites unités industrielles	Appui à la création de boulangeries modernes	120 000	10 000	50 000	60 000
		Réhabilitation, Construction et équipement de maisons des artisans	135 000	10 000	50 000	75 000
5. Tourisme	Mettre en valeur le potentiel touristique de la région	Recensement du potentiel touristique	10 000	2 000	4 000	4 000
		Valorisation du potentiel touristique et culturel	60 000	10 000	20 000	30 000
		Appui à l'entretien et à la protection des sites touristiques	5 000	1 000	2 000	2 000
Infrastructures et Equipements			1 537 500	131 000	981 000	425 500
1. Routes	Renforcer l'état des routes régionales	Entretien courant des routes régionales	700 000	35 000	532 000	133 000
		Construction d'ouvrages de franchissement des oueds sur les routes régionales	225 000	25 000	75 000	125 000
		Appui à la construction de la route Bourem - Kidal	30 000	15 000	15 000	-
2. Télécommunication	Améliorer le système de communication de la région	Appui au renforcement des capacités des opérateurs de télécommunication	15 000	5 000	5 000	5 000
3. Urbanisme / Habitat	Renforcer les infrastructures	Equipement de la salle de conférence	22 500	3 500	6 500	12 500
		Réhabilitation d'infrastructures du génie civil	50 000	2 500	22 500	25 000

		Appui à la construction des bâtiments administratifs des collectivités	100 000	5 000	35 000	60 000
4. Transport	Développer les infrastructures de transport et d'approvisionnement	Construction d'un aéroport régional	180 000	10 000	150 000	20 000
		Construction d'une aire de dédouanement et d'une gare routière	150 000	22 500	100 000	27 500
		Encourager les initiatives d'approvisionnement en denrées	40 000	5 000	25 000	10 000
		Renforcement des capacités du SNS de l'OPAM	25 000	2 500	15 000	7 500
		Ressources Humaines	3 509 486	264 974	1 972 115	1 272 397
1. Emploi	Promouvoir des activités d'appui à l'emploi	Appui à l'exploitation des ressources minières existantes	80 000	5 000	30 000	45 000
		Valorisation de la taille des pierres	75 000	8 000	25 000	42 000
		Recrutement d'enseignements pour le centre de formation professionnelle, l'IFM et le lycée	5 000	2 000	1 000	2 000
2. Education / Formation	Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs	Construction et équipement de centres de formation professionnelle	200 000	20 000	80 000	100 000
		Construction et équipement de salles de classes à l'IFM, au Lycée et autres	90 000	5 000	30 000	55 000
		Construction de dortoirs au centre de formation professionnelle	25 000	2 500	10 000	12 500
		Recherche d'appui à la formation des étudiants et des agents des collectivités	50 000	5 000	15 000	30 000
		Construction d'une salle informatique à l'IFM	25 000	5 000	10 000	10 000
3. Sport / Arts / Culture	Développer les infrastructures sportives et culturelles	Organisation de semaines régionales	62 500	15 000	20 000	27 500
		Appui aux semaines régionales du football	10 000	2 000	2 000	6 000
		Participation à la biennale artisanale et culturelle	45 000	9 000	20 000	16 000
		Appui à l'équipement de la salle de spectacle	22 000	2 500	10 000	9 500
		Appui à l'organisation des festivals	225 000	15 000	75 000	135 000
		Appui à la construction de tribune au stade municipal	75 000	10 000	25 000	40 000
		Erection de l'ancienne prison de Kidal en musée régionale	15 000	2 500	5 000	7 500
		Construction des infrastructures sportives au Lycée, à l'IFM, au Centre de formation professionnelle	24 000	4 000	10 000	10 000
4. Santé / Action sociale	Assurer une meilleure couverture socio sanitaire	Appui à la réhabilitation, à la construction et à l'équipement des CSRéf	60 000	5 000	15 000	40 000
		Appui à la FERASCOM	5 000	1 000	2 000	2 000

		Appui aux mois de solidarité	5 000	1 000	2 000	2 000
		Appui au recrutement de personnel de santé	2 500	750	1 000	750
		Organisation de concours d'excellence entre les CSRef	5 000	1 000	2 000	2 000
		Appui logistique aux CSRef	50 000	7 500	20 000	22 500
		Appui aux journées de lutte contre le VIH/SIDA	2 500	750	1 000	750
		Appui au programme RIOV	25 000	750	1 000	23 250
5. Information	Renforcer le système de communication de la région avec le reste du monde	Appui à l'installation de radios rurales	4 000	750	1 000	2 250
		Appui l'extension de la couverture TV/FM	20 000	1 000	2 000	17 000
		Mise à jour du site web	20 000	2 500	5 000	12 500
		Appui à l'organisation de fora régionaux sur le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité	300 000	30 000	70 000	200 000
		Appui à l'information et à la sensibilisation pour la préservation de la paix et de la sécurité	12 500	2 000	5 000	5 500
6. Administration / Planification / Finances	Assurer les charges du personnel et le fonctionnement de la collectivité	Salaire et indemnités du personnel administratif	90 000	4 500	67 500	18 000
		Indemnités des élus	35 000	1 750	26 250	7 000
		Frais de mission	25 000	1 250	18 750	5 000
		Salaire personnel enseignant	750 000	37 500	562 500	150 000
		Salaire personnel santé / développement social	60 000	3 000	45 000	12 000
		Fonctionnement bureau	1 000 000	50 000	750 000	200 000
		Cotisations INPS	2 700	135	2 025	540
		Assurance Maladie Obligatoire	6 786	339	5 090	1 357
TOTAL PDESC 2010-2014			11 978 486	1 093 974	6 164 115	4 740 397

Tableau de synthèse du PDESC 2010-2014
Répartition de financement par an
Unité : Millier de F.CFA

Domaines	Objectifs	Actions	Coût total	An1	An2	An3	An4	An5
Economie Rurale			560 000	95 333	93 000	139 333	93 000	139 333
1. Agriculture	Améliorer la production et la productivité	Organisation d'une foire régionale agro-pastorale, artisanale et commerciale	75 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
		Appui à l'approvisionnement des maraîchers en intrants agricoles	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
		Appui à des visites d'échanges d'expérience	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
2. Elevage	Moderniser et sécuriser l'élevage	Construction et équipement des marchés terminaux	90 000	30 000		30 000		30 000
		Appui à la formation des éleveurs sur les différentes techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage	34 000		17 000		17 000	
		Appui à l'approvisionnement en aliment bétail	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
		Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
		Appui à la construction d'infrastructures de vaccination	100 000	33 333		33 333		33 333
3. Forêts / Environnement	Protéger et valoriser les ressources naturelles	Sensibilisation pour la protection de l'environnement	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
		Protection de berges	160 000		40 000	40 000	40 000	40 000
		Sensibilisation à la lutte contre l'ensablement des zones de pâturage	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
		Appui à la création de zones de défend	8 000		2 000	2 000	2 000	2 000
		Appui à la lutte contre le braconnage	8 000		2 000	2 000	2 000	2 000
Secteur Secondaire			6 371 500	939 000	1 518 750	1 286 250	1 508 750	1 118 750
1. Mines / Géologie	Mettre en valeur le potentiel géologique et minier de la région	Relance des activités de la plâtrière de Tessalit	140 000			140 000		
		Appui aux sociétés de recherche minière	20 000		5 000	5 000	5 000	5 000
		Appui à l'aménagement de certaines carrières	24 000		6 000	6 000	6 000	6 000
2. Hydraulique	Maîtriser et exploiter les	Balayage satellitaire hydraulique de la Région	27 500			27 500		

	eaux souterraines et de surface	Construction de complexes d'ouvrages composés de réservoir de captage et de stockage des eaux de ruissellement et de barrages de recharge de la nappe	600 000		150 000	150 000	150 000	150 000
		Construction, équipement et entretien de mares	100 000		25 000	25 000	25 000	25 000
		Dotation des puits en moyens d'exhaure	100 000		25 000	25 000	25 000	25 000
		Appui à l'aménagement de bassins	50 000		12 500	12 500	12 500	12 500
		Entretien des barrages existants (ouvrages)	75 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
		Réhabilitation, réalisation et équipement de forages et puits	560 000	112 000	112 000	112 000	112 000	112 000
		Appui à l'adduction d'eau des CSRéf	5 000		5 000			
		3. Energie	Assurer une meilleure couverture énergétique de la région	Appui à l'électrification de certaines localités de la région	240 000	48 000	48 000	48 000
Renforcement de l'électrification des bureaux de l'AR	25 000			25 000				
Appui à la fourniture et à l'installation de système solaire sur puits et forages	850 000			170 000	170 000	170 000	170 000	170 000
Appui à la fourniture et à l'installation de groupes électrogènes sur puits pastoraux	150 000			30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
4. Industries / Artisanat	Promouvoir des petites unités industrielles	Appui à la création de boulangeries modernes	120 000		60 000		60 000	
		Réhabilitation, Construction et équipement de maisons des artisans						
			135 000	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000
5. Tourisme	Mettre en valeur le potentiel touristique de la région	Recensement du potentiel touristique	10 000	5 000	5 000			
		Valorisation du potentiel touristique et culturel	60 000		15 000	15 000	15 000	15 000
		Appui à l'entretien et à la protection des sites touristiques	5 000		1 250	1 250	1 250	1 250
Infrastructures et Equipements			1 537 500	253 500	403 500	238 500	403 500	238 500
1. Routes	Renforcer l'état des routes régionales	Entretien courant des routes régionales	700 000	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000
		Construction d'ouvrages de franchissement des oueds sur les routes régionales	225 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
		Appui à la construction de la route Bourem - Kidal	30 000		7 500	7 500	7 500	7 500
2. Télécommunication	Améliorer le système de communication de la région	Appui au renforcement des capacités des opérateurs de télécommunication	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
3. Urbanisme / Habitat	Renforcer les infrastructures	Equipement de la salle de conférence	22 500	22 500				
		Réhabilitation d'infrastructures du génie civil	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
		Appui à la construction des bâtiments administratifs des collectivités	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000

4. Transport	Développer les infrastructures de transport et d'approvisionnement	Construction d'un aéroport régional	180 000		90 000		90 000	
		Construction d'une aire de dédouanement et d'une gare routière	150 000		75 000		75 000	
		Encourager les initiatives d'approvisionnement en denrées	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
		Renforcement des capacités du SNS de l'OPAM	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Ressources Humaines			3 509 486	615 897	838 814	781 314	626 314	647 147
1. Emploi	Promouvoir des activités d'appui à l'emploi	Appui à l'exploitation des ressources minières existantes	80 000		20 000	20 000	20 000	20 000
		Valorisation de la taille des pierres	75 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
		Recrutement d'enseignements pour le centre de formation professionnelle, l'IFM et le lycée	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
2. Education / Formation	Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs	Construction et équipement de centres de formation professionnelle	200 000		100 000	100 000		
		Construction et équipement de salles de classes à l'IFM, au Lycée et autres	90 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000
		Construction de dortoirs au centre de formation professionnelle	25 000		12 500	12 500		
		Recherche d'appui à la formation des étudiants et des agents des collectivités	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
		Construction d'une salle informatique à l'IFM	25 000		25 000			
3. Sport / Arts / Culture	Développer les infrastructures sportives et culturelles	Organisation de semaines régionales	62 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
		Appui aux semaines régionales du football	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
		Participation à la biennale artisanale et culturelle	45 000		22 500		22 500	
		Appui à l'équipement de la salle de spectacle	22 000	22 000				
		Appui à l'organisation des festivals	225 000	75 000		75 000		75 000
		Appui à la construction de tribune au stade municipal	75 000		75 000			
		Erection de l'ancienne prison de Kidal en musée régionale	15 000			15 000		
		Construction des infrastructures sportives au Lycée, à l'IFM, au Centre de formation professionnelle	24 000		6 000	6 000	6 000	6 000
4. Santé / Action sociale	Assurer une meilleure couverture socio sanitaire	Appui à la réhabilitation, à la construction et à l'équipement des CSRéf	60 000		15 000	15 000	15 000	15 000
		Appui à la FERASCOM	5 000		1 250	1 250	1 250	1 250
		Appui aux mois de solidarité	5 000		1 250	1 250	1 250	1 250
		Appui au recrutement de personnel de santé	2 500		625	625	625	625
		Organisation de concours d'excellence entre les CSRef	5 000		1 250	1 250	1 250	1 250

		Appui logistique aux CSRef	50 000		25 000		25 000	
		Appui aux journées de lutte contre le VIH/SIDA	2 500		625	625	625	625
		Appui au programme RIOV	25 000		6 250	6 250	6 250	6 250
5. Information	Renforcer le système de communication de la région avec le reste du monde	Appui à l'installation de radios rurales	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000
		Appui l'extension de la couverture TV/FM	20 000		6 667	6 667	6 667	
		Mise à jour du site web	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
		Appui à l'organisation de fora régionaux sur le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité	300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
		Appui à l'information et à la sensibilisation pour la préservation de la paix et de la sécurité	12 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
6. Administration / Planification / Finances	Assurer les charges du personnel et le fonctionnement de la collectivité	Salaire et indemnités du personnel administratif	90 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000
		Indemnités des élus	35 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
		Frais de mission	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
		Salaire personnel enseignant	750 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
		Salaire personnel santé / développement social	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
		Fonctionnement bureau	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
		Cotisations INPS	2 700	540	540	540	540	540
		Assurance Maladie Obligatoire	6 786	1 357	1 357	1 357	1 357	1 357
TOTAL PDESC 2010-2014			11 978 486	1 903 731	2 854 064	2 445 397	2 631 564	2 143 731